

**REVUE
TECHNIQUE**
automobile



ASSURANCES
&
TECHNIQUES
DE
L'EXPERTISE AUTOMOBILE

Bimestrielle - Prix 25 F

N° 13 Nov.-Déc. 1968

l'expertise des
berlines et limousines
CITROËN 2 CV

Nouveau barème de temps constructeur
(Voir page T. 1)

ATTENTION !

La présente documentation ne fait pas double emploi avec celle qui vous a été expédiée précédemment.

En effet, les temps de réparation qu'elle contient ont été profondément remaniés.

Il était indispensable que vous soyez tenus au courant de cette importante modification.

NOUVEAUX TEMPS MAIN-D'ŒUVRE DE RÉPARATION CITROEN 2 CV

Origine CITROËN établis en accord avec :

La Commission Technique de la Chambre Syndicale Nationale des Experts en Automobile de France (CSNEAF)

Le Groupement des Concessionnaires Citroën

La Chambre Syndicale Nationale du Commerce et de la Réparation Automobile (CSNCRA)

La Fédération Française de la Carrosserie (FFC)

ASSURANCES TECHNIQUES ou L'EXPERTISE AUTOMOBILE

Le nouveau barème des temps de réparation concernant la Citroën « 2 CV » qui figure dans ce numéro à la rubrique « ZONE DE CHOCS » est d'origine Citroën.

Il a été établi en étroite collaboration entre le Constructeur et les Représentants de tous les Organismes cités ci-dessus. La coordination entre les libellés d'opérations et la détermination des temps dans l'esprit de la « zone de chocs » a été assurée par les services techniques de Assurances et Techniques de l'Expertise Automobile (A.T.E.A.).

En conséquence, ces nouveaux temps remplacent ceux précédemment communiqués par la CSNCRA et la FFC, et reproduits par nous.

Nous publions habituellement le fac-similé du mémento des Temps de Réparation BCA, mais la direction du Bureau Commun Automobile nous a fait savoir que de nouvelles études sont en cours sur le modèle 2 CV et qu'elle nous fera parvenir pour publication le nouveau Mémento BCA, dès que celles-ci seront terminées.

Ces temps sont exprimés en heures et centièmes d'heure et arrondis au quart d'heure.

Ils constituent des maxima de temps facturables.

Ils sont valables pour des réparations effectuées dans les règles de l'art, restituant le véhicule dans l'état où il se trouvait avant l'acte dommageable.

Le Réparateur Maître-d'Œuvre est le seul responsable de la qualité du travail effectué dans les temps donnés.

A la date d'édition, quelques opérations de réparation sont citées sans indication de temps : ils sont actuellement en cours de contrôle et seront communiqués ultérieurement. D'autre part, aux temps de peinture de ce barème, il convient d'ajouter le prix des produits de peinture et de fournitures diverses, évalué par

élément à peindre. Un tableau de ces prix forfaitaires (main-d'œuvre plus fournitures diverses) par élément est fourni en page T. 45.

Aux temps indiqués il faut ajouter forfaitairement 0 h 25 de préparation de peinture pour 1 ou plusieurs éléments.

2^e SOMMAIRE

II. — TECHNIQUES

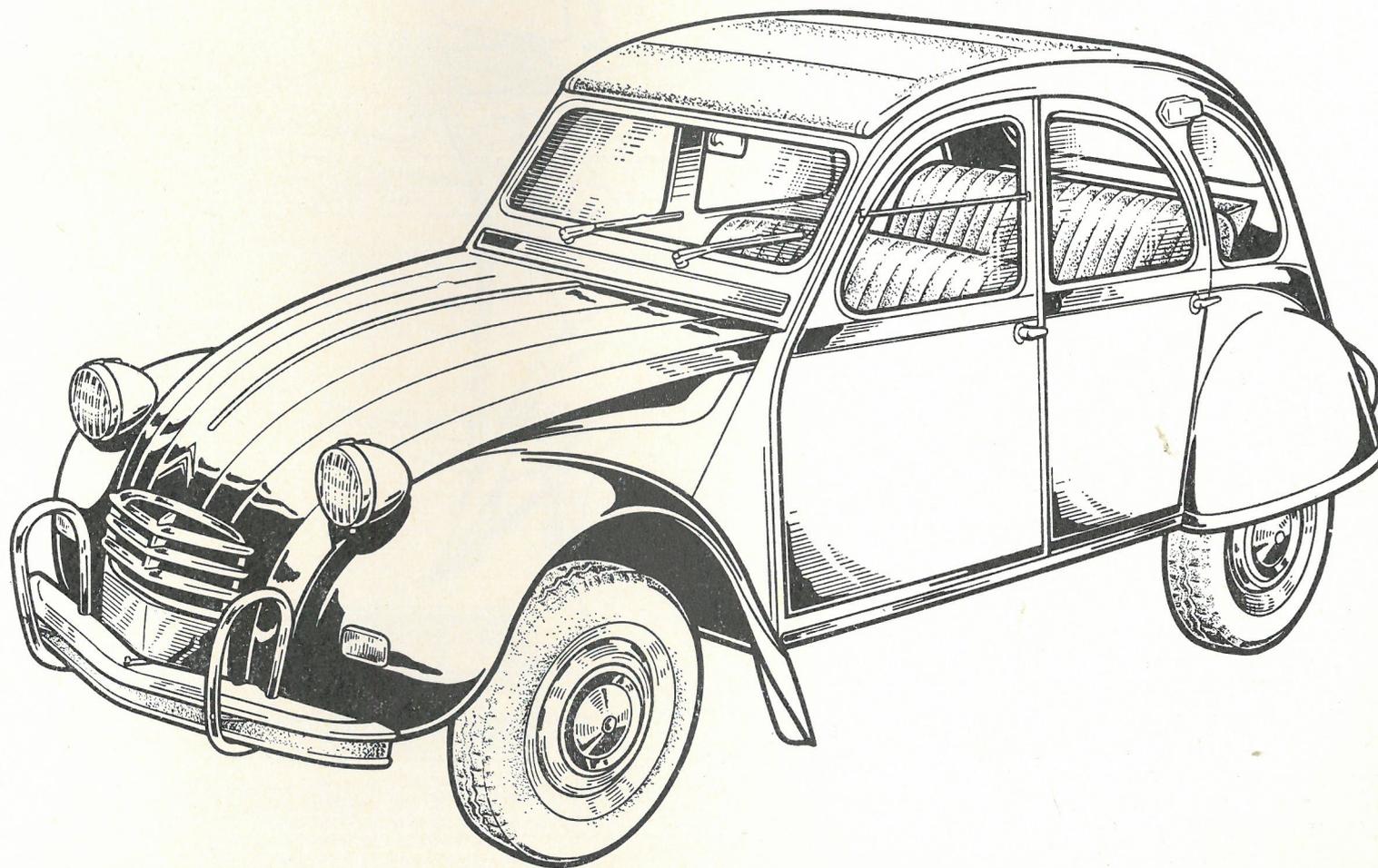
	Pages
— NOUVEAUX TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE CITROEN 2 CV	T. 1
— 2 ^e sommaire	T. 2
— DOCUMENTATION POUR EXPERTISE DES CITROEN 2 CV	T. 3
— Emplacement des numéros du Constructeur	T. 4
— Cotes de soubassement	T. 5
— Ce qu'elles coûtent	T. 6
— Caractéristiques du modèle 1961	T. 7
— IDENTIFICATION DES VEHICULES	T. 8
— EXPERTISE PAR ZONES DE CHOCS - Localisation des chocs	T. 15
1 Choc de face, 1 ^{er} degré	T. 16
1 Choc de face, 2 ^e et 3 ^e degrés	T. 18
2 Choc 3/4 avant, 2 ^e et 3 ^e degrés	T. 20
3 Choc latéral et tonneau, 1 ^{er} degré	T. 22
3 Choc latéral et tonneau, 2 ^e et 3 ^e degrés	T. 24
4 Choc 3/4 arrière et arrière, 1 ^{er} degré	T. 26
4 Choc 3/4 arrière et arrière, 2 ^e et 3 ^e degrés	T. 28
5 Choc de l'intérieur	T. 30

	Pages
— Ensembles de caisses	T. 32
— Accessoires hors-série	T. 33
— Boîte de vitesses	T. 34
— Equipement des moteurs	T. 36
— Opérations d'entretien courant sur moteur	T.38
— Ensemble moteur	T. 40
— EVALUATIONS DE DIVERSES REPARATIONS COURANTES POUR REPRISE D'UN VEHICULE	T. 41
— PRIX FORFAITAIRES DE PEINTURE	T. 43
— A.T.E.A. propose	T. 44
— Le point de vue du Spécialiste	T. 46
— MODE D'EMPLOI	T. 47

II. TECHNIQUES

DOCUMENTATION POUR EXPERTISE CITROEN 2 CV

berlines et limousines



EMPLACEMENT DES N^{OS} DU CONSTRUCTEUR

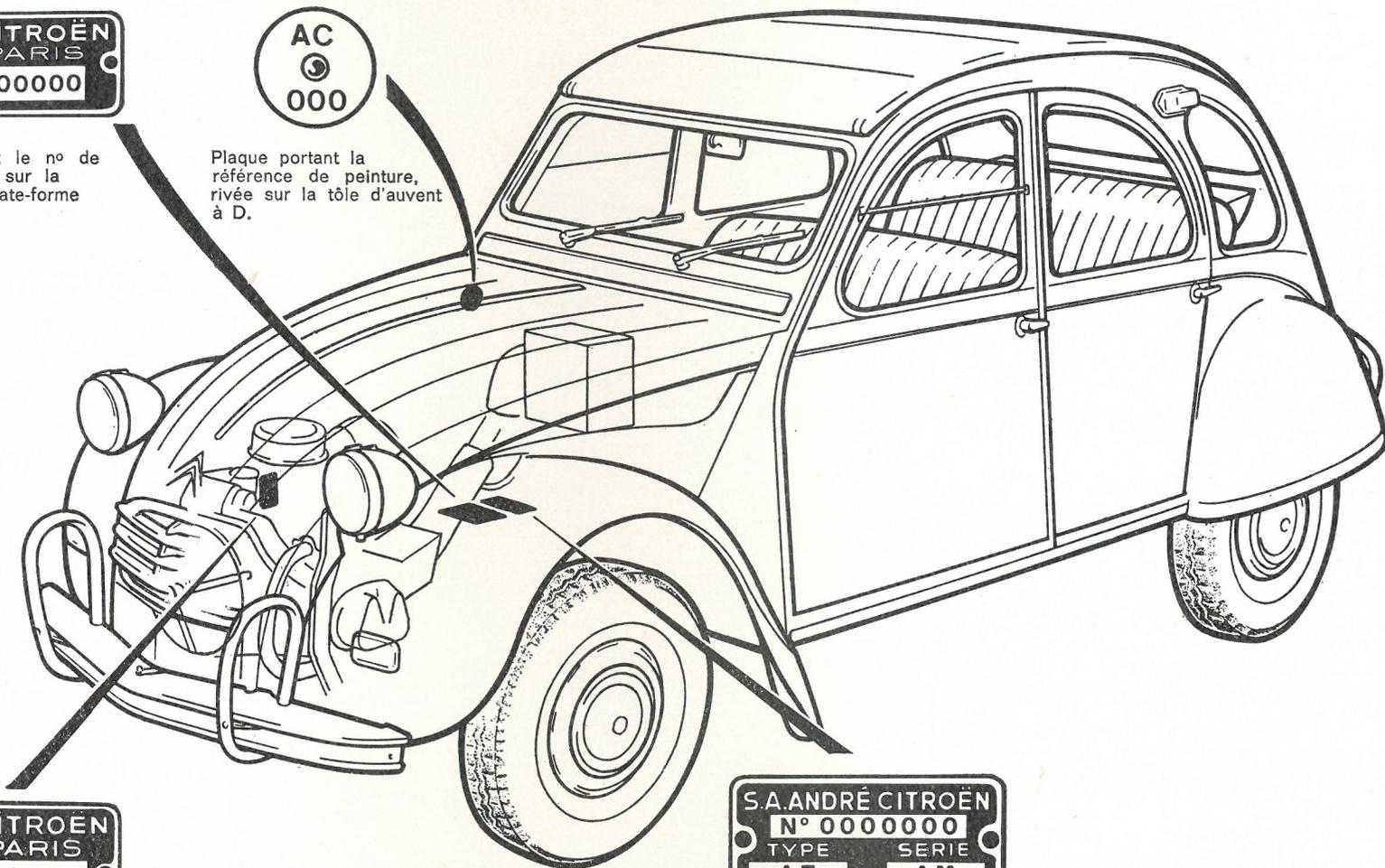
CITROEN 2 CV



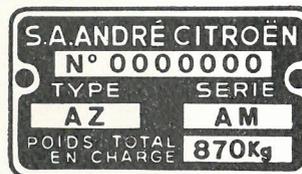
Plaque portant le n^o de châssis, rivée sur la traverse de plate-forme AV à D.



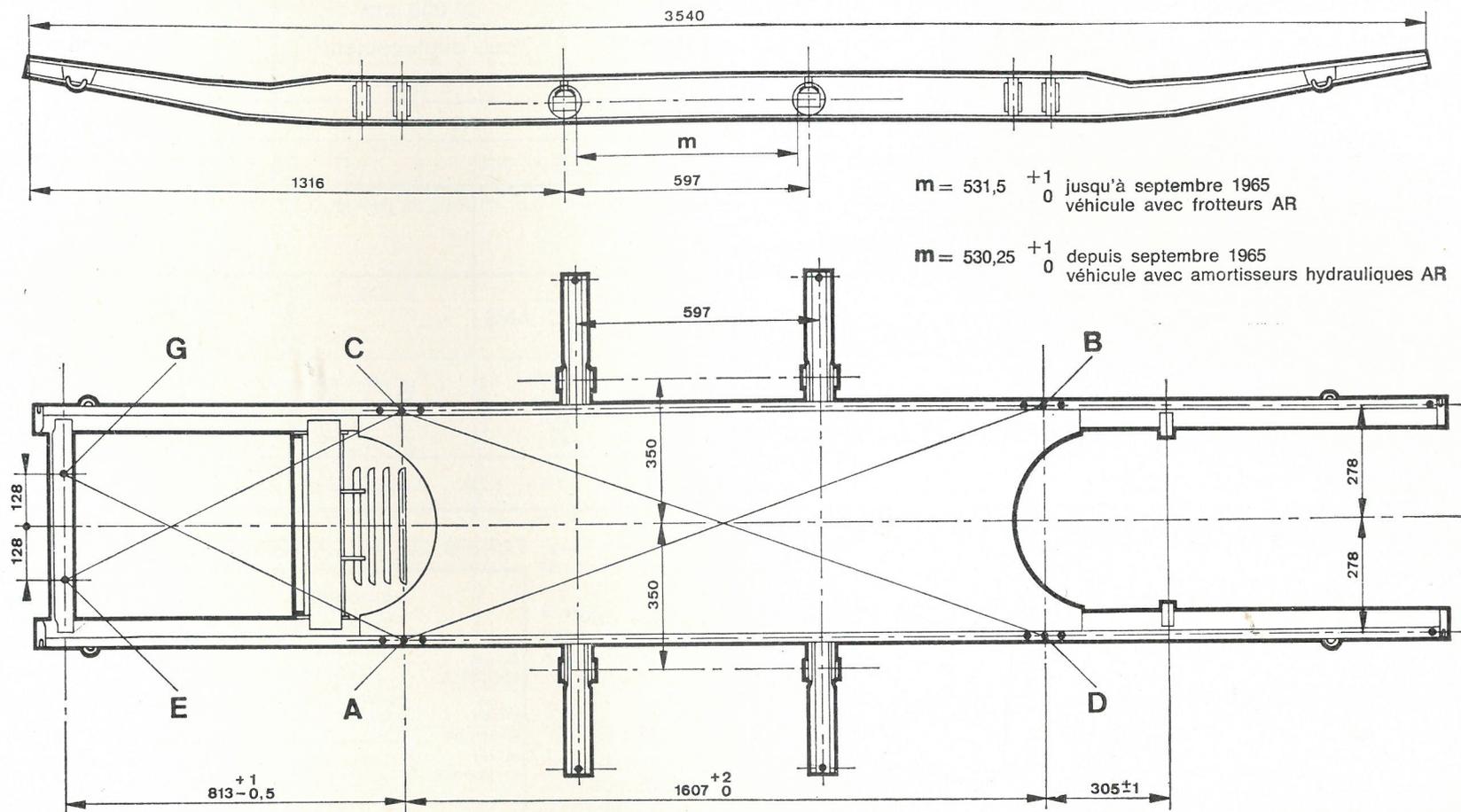
Plaque portant la référence de peinture, rivée sur la tôle d'auvent à D.



Plaque du n^o moteur, rivée sur le bloc moteur à proximité du démarreur.



Plaque du constructeur portant le type et le n^o de série, rivée sur la traverse de plate-forme AV à D.



La vérification de la planéité de la plate-forme sera effectuée en utilisant deux règles d'environ 1 m. de long, placées transversalement sur celle-ci à chaque extrémité. Contrôler à vue que les deux règles sont dans un même plan.

Lors de la vérification de l'équerrage de la plate-forme, les diagonales AB-CD doivent être égales à 1,6 mm près et se couper en leur milieu ; pour les longerons AV, la longueur des diagonales CE-AG doit être égale et comprise entre 908,3 et 909,8 mm et se couper en leur milieu.

Le contrôle des longerons AV et AR sera effectué en utilisant le gabarit CITROEN MR 3747.1a pour la plate-forme nue, sur le dessus et le dessous. Il existe également un gabarit CITROEN MR 3747.3 a pour plate-forme équipée.

CITROEN 2 CV

CE QU'ELLES COUTENT

L'Administration des Contributions Directes a établi un barème officieux qui lui sert de base de discussion lors d'un différend avec un contribuable. Ce barème tient compte de la dépréciation du véhicule et envisage quatre hypothèses de prix de revient kilométrique calculé en fonction du kilométrage annuel, du mode d'utilisation, et du délai d'utilisation de la voiture. C'est le tableau que nous publions en premier.

PRIX DE REVIENT KILOMETRIQUE (d'après l'étude du JOURNAL OFFICIEL)

Distance annuelle parcourue Assurance : aux tiers illimitée Voiture revendue au bout de	40 000 km		40 000 km		20 000 km		10 000 km	
	Tous déplacements		Tous déplacements		Tous déplacements		Promenade	
	1 an		2 ans		5 ans		5 ans	
	Paris (1)	Province (2)	Paris (1)	Province (2)	Paris (1)	Province (2)	Paris (1)	Province (2)
CITROEN 2 CV	0,19	0,16	0,19	0,15	0,23	0,17	0,31	0,21

Prix moyen retenu pour l'essence : 0,94 F le litre ; pour l'huile en vrac : 2 F le litre (1) Frais de garage inclus. (2) Frais de garage exclus

PRIX DE REVIENT KILOMETRIQUE (d'après les études de l'AUTO-JOURNAL)

Si vous conservez votre voiture pendant	1 AN						3 ANS					5 ANS				
	15 000	20 000	25 000	30 000	35 000	40 000	10 000	15 000	20 000	25 000	30 000	35 000	5 000	10 000	15 000	20 000
CITROEN 2 CV	0,322	0,266	0,229	0,210	0,195	0,183	0,380	0,291	0,246	0,220	0,202	0,190	0,623	0,375	0,292	0,252

TARIFS DE REMORQUAGE

Exemple de tarifs de dépannage et remorquage dans la Région Parisienne

A - PRISE EN CHARGE (petite ou moyenne dépanneuse)		14 F
Sur plateau ou sur essieu (supplément)		10 F
B - TEMPS PASSE - Main-d'œuvre à l'heure suivant taux facturations comportant travail ordinaire et travail spécial (Ex. : travail aux agrès). Heure d'arrêt ou d'attente		18 F
C - REDEVANCE KILOMETRIQUE	A vide	Tracteur ou soulevé
CITROEN 2 CV (petite voiture)	0,80 F	1,20 F
Sur plateau ou essieu (+ au km)	25 %	

N.B. — Si le remorquage a lieu de nuit (de 19 h. à 7 h.), le dimanche ou un jour férié, le tarif est majoré de 25 %.

PRIX MENSUELS DE GARAGE

pratiqués, dans quelques villes

PARIS	de 50 à 90 F
MARSEILLE ...	de 40 à 80 F
STRASBOURG ..	de 35 à 60 F
BORDEAUX ...	de 30 à 50 F
NANCY	de 30 à 40 F
CLERMONT-FER.	de 25 à 40 F
ORLEANS	de 20 à 30 F

TARIFS DE LOCATION (Prix T.V.A. comprise)

A LA JOURNEE aucun kilomètre inclus ni imposé	LA JOURNEE	22 à 24
	L'heure supplémentaire	3,00
LE KILOMETRE jusqu'à 100 par jour		0,14 F
	au-delà de 100 par jour	0,08 F
REDUCTIONS : 7 jours consécutifs		10 %
	25 jours consécutifs	15 %
AU MOIS kilométrage gratuit illimité	Mois de date à date	550,00
	Journée supplémentaire : 18,00 F	

CITROEN 2 CV

MOTEUR

4 temps, 2 cylindres horizontaux opposés.
Cylindrée : 425 cm³ (62 × 66 mm).
Rapport volumétrique : 7 à 1.
Puissance administrative : 2 CV.
Puissance réelle : 8,820 kW ou 12 ch SAE à 4.000 tr/mn.
Couple maximum : 2,6 m.kg à 2.900 tr/mn.
Vilebrequin à 2 paliers.
Cylindres en fonte, à ailettes venues de fonderie.
Culasse en alliage léger avec chambre hémisphérique.
Distribution : soupapes en tête (en V) commandées par tiges, poussoirs et culbuteurs.
Arbre à cames central commandé par pignons.
Alimentation par pompe mécanique et carburateur Solex 26 CBI inversé.
Allumage par batterie avec rupteur à double came.
Refroidissement par air avec ventilateur et réfrigérateur d'huile.
Vitesse maximum : 78 km/h.

BOITE DE VITESSES - DIFFERENTIEL

Mécanique à 4 rapports AV synchronisés plus marche AR. Commande manuelle par levier à la planche de bord.

EMBRAYAGE

Monodisque à sec à commande mécanique ou centrifuge, semi-automatique.

TRANSMISSION

Roues AV motrices par 1/2 arbres à cardans.

DIRECTION

A crémaillère.
Rayon de braquage : 5,250 m.

SUSPENSION AV

Roues indépendantes du type à roues poussées.
Pots de suspension latéraux à ressorts à boudin, travaillant à la compression.
Batteurs à inertie sur chaque roue.
Amortisseurs à friction.
Intéraction entre la suspension AV et AR.

SUSPENSION AR

Roues indépendantes du type à roues tirées.
Pots de suspension commun avec la suspension AV.
Ressorts à boudin travaillant à la compression.
Batteurs à inertie sur chaque roue.
Amortisseurs à friction.

FREINS

A tambours sur les 4 roues.
Tambours AV placés en sortie de B.V.
Commande hydraulique au pied agissant sur les 4 roues.
Commande mécanique à main agissant sur les roues AV. Levier de commande situé sous la planche de bord.

BATTERIE

6 volts - 45/50 Ah.

PNEUS

135 × 380 « X ».
Roue de secours à plat sur le fond de coffre.

STRUCTURE

Caisse non travaillante sur plate-forme auto-porteuse.
4 portes, 4 places.
Tous les éléments de carrosserie sont en tôle d'acier, boulonnés et amovibles, à l'exception des panneaux d'auvent soudés et du toit qui est en toile plastifiée.

DIMENSIONS (en mètres)

Longueur hors tout	3,780
Largeur hors tout	1,480
Hauteur normale à vide	1,600
Empattement	2,400
Voie AV	1,260
Voie AR	1,260
Hauteur libre au-dessus du sol	0,250

CONTENANCES (en litres)

Réservoir d'essence	20,00
Carter d'huile moteur	2,00
Carter boîte-différentiel	0,90

POIDS (en kg)

A vide en ordre de marche	490
Total en charge	825

IDENTIFICATION

CITROEN 2 CV

ASSURANCES
TECHNIQUES
DE
L'EXPERTISE AUTOMOBILE

RAPPEL SUR LES ANNEES ANTERIEURES A 1961

- En octobre 1948** Présentation de la berline 2 CV série A — moteur 375 cm³ — début de fabrication en juillet 1949.
- En octobre 1954** Présentation de la berline 2 CV série AZ — moteur 425 cm³ — Parallèlement la fabrication des types A (moteur 375 cm³) se continue en nombre très limité jusqu'en 61.
- En décembre 1956** Sortie du type AZL — Lunette arrière agrandie — Garnitures de sièges à rayures — Capote assortie à la couleur des sièges — Oûies de dégivrage au pare-brise.
- En septembre 1957** Sortie du type AZL-P avec couvercle de malle arrière — Plaque de police AR centrée.
- En mars 1958** Présentation du modèle « SAHARA » 4×4, 2 moteurs de 425 cm³, le second à l'arrière.
- En juin 1959** Modification du système de chauffage — Nouveaux conduits et buse de dégivrage plus importante située à droite du tableau de bord.
- En novembre 1959** Nouvelles roues de 135×380 au lieu de 125×400 — Nouvelle couleur : bleu glacier.
- En décembre 1960** Nouveau capot à cinq nervures.

SEPTEMBRE 1960

BERLINES

A (375 cm³) - à partir du châssis n° 125.570 à fin de série
AZ-AZL - à partir du châssis n° 2.265.600 au n° 2.285.436
puis du châssis n° 2.472.482 au n° 2.591.863
puis du châssis n° 2.800.001 au n° 2.801.039

Prix en octobre 1960

AZ = 4.501 F

AZL = 4.725 F

AZL (emb. centrifuge) = 4.790 F

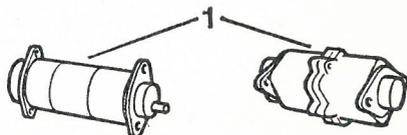
TEINTES

Teintes nouvelles : vert embrun, jaune Panama*.

(* depuis décembre 1960)

AU SALON DE PARIS 1960

Nouvelle bobine d'allumage rectangulaire, en bakélite, remplaçant la bobine ronde avec isolant souple (1).



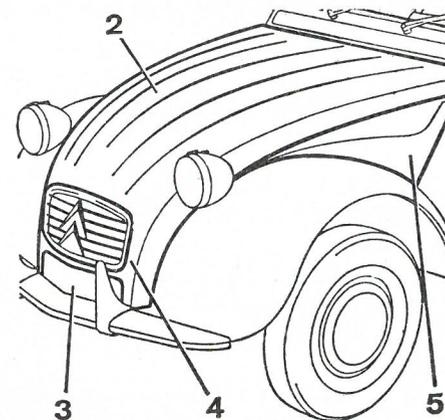
En décembre 1960.

Apparition du nouveau capot plus bombé à cinq nervures (2), ne comprenant plus les oûies latérales d'évacuation d'air.

Oûies latérales de capot, remplacées par des panneaux de côté (5), fixés sur l'auvent et les ailes, avec écope emboutie pour la sortie de l'air.

Nouvelle calandre en alliage d'aluminium (4) plaque de police située sur le capot au lieu de plaque rapportée sur le pare-chocs AV (3).

Verrouillage automatique du capot. Nouvelle béquille de maintien d'ouverture, à accrochage manuel.



EN COURS D'ANNEE

Sur demande, le modèle AZ peut être équipé de l'embrayage semi-automatique.

Arrêt de fabrication du modèle A équipé du moteur de 375 cm³.

SEPTEMBRE 1961

BERLINES

AZ-AZL - à partir du châssis n° 2.285.437 au n° 2.287.173
puis du châssis n° 2.591.864 au n° 2.602.122
puis du châssis n° 2.801.040 au n° 2.801.252
puis du châssis n° 8.294.001 au n° 8.297.628
puis du châssis n° 8.310.001 au n° 8.497.422

Prix en octobre 1961

AZ = 4.840 F

AZL = 4.906 F

AZ (emb. centrifuge) = 4.884 F

AZL (emb. centrifuge) = 4.950 F

TEINTES

Teinte nouvelle : rouge pavot.

Nouveaux coloris de capotes : marron, gris rosé.
(depuis juillet 1962)

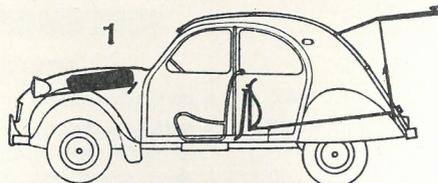
IDENTIFICATION

CITROEN 2 CV

ASSURANCES
TECHNIQUES
DE
L'EXPERTISE AUTOMOBILE

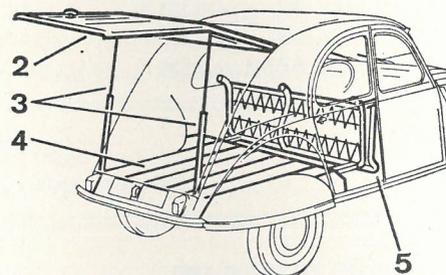
AU SALON DE PARIS 1961

Puissance du moteur augmentée : 9,5 kW ou 13 ch SAE au lieu de 8,8 kW ou 12 ch SAE - Rapport volumétrique passé de 7,1 à 7,5.



EN COURS D'ANNEE

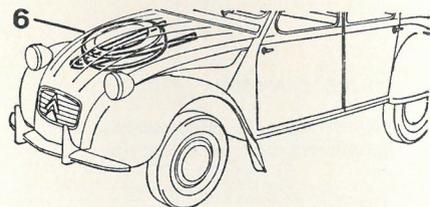
Commercialisation de la 2 CV mixte (1) - Modèle transformé par la Sté ENAC, comportant un volume utilisable de 1,250 m³ - Grand hayon articulé au-dessus de la lunette AR (2), maintenu ouvert par deux béquilles télescopiques (3) - Plancher AR plat (4), banquette AR repliable et rabattable (5) - Roue de secours placée sous le capot AV sur un support articulé (6).



Nouveaux réglages d'avance à l'allumage et de carburateur (buse de 19 au lieu de 17).

Puissance moteur portée à 10,5 kW ou 15 ch SAE.

En juillet 1962, nouvelle teinte rouge pavot, carrosserie équipée d'une capote marron, ou gris rosé. Garnitures intérieures marron ou mandarine - Les teintes de carrosserie : vert embrun et jaune Panama, sont conservées.



SEPTEMBRE 1962

BERLINES

- AZ** - à partir du châssis n° 8.297.629 au n° 8.299.500
puis du châssis n° 8.497.423 au n° 8.561.105
- AZL** - à partir du châssis n° 1.370.001 au n° 1.376.333
puis du châssis n° 1.400.001 au n° 1.434.390
- AZAM** - à partir du châssis n° 1.350.001 au n° 1.350.504
puis du châssis n° 1.377.001 au n° 1.389.638

Prix en octobre 1962

AZ = 4.980 F	AZ (emb. centrifuge) = 5.025 F
AZL = 5.045 F	AZL (emb. centrifuge) = 5.090 F
AZAM = 5.635 F	AZAM (emb. centrifuge) = 5.680 F

AZAM depuis mars 1963

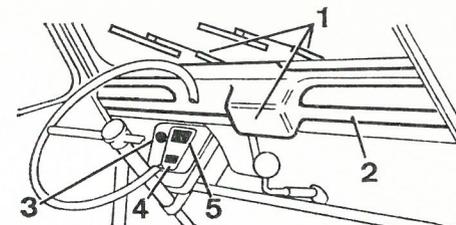
TEINTES

Teintes nouvelles : gris rose *, bleu Monte-Carlo *, beige Antillais *.
Nouveau coloris de capote : gris moyen.

(* depuis février 1963)

AU SALON DE PARIS 1962

Nouvelle planche de bord, avec aérateur et buse de dégivrage modifiés (2) - Tableau avec compteur de vitesse encastré (5) - Suppression de l'ampèremètre, remplacé par un voyant (3) - Adjonction d'un indicateur de niveau d'essence remplaçant la jauge manuelle (4) - Montage d'un essuie-glace électrique (1).



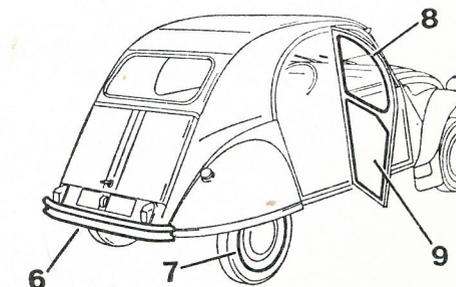
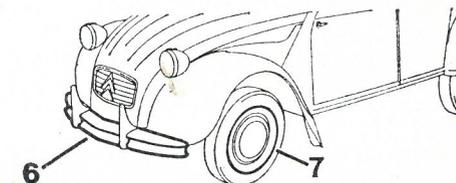
EN COURS D'ANNEE

En février 1963, les modèles AZ et AZL deviennent « série A ».

Puissance du moteur portée à : 13,2 kW ou 18 ch SAE (vilebrequin cylindres, pistons modifiés), nouveau carburateur, nouveau couple cône 8x29 au lieu de 8x31.

Nouveaux pare-chocs AV et AR (6). Roues identiques à l'AMI 6, mais sans enjoliveurs (7) - Nouvelles garnitures de portes en plastique cloqué (9), sans fixation apparente, encadrements de glaces aux portes AR, en caoutchouc (8).

Nouvelles teintes : gris rosé, beige Antillais, bleu Monte-Carlo.

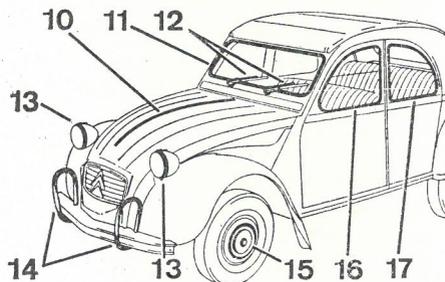


IDENTIFICATION

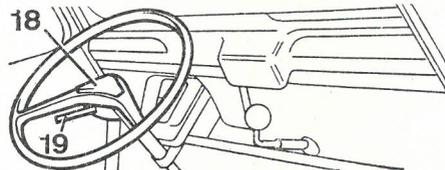
CITROEN 2 CV

ASSURANCES
TECHNIQUES
L'EXPERTISE DE L'AUTOMOBILE

En mars 1963, apparition d'un modèle type **AZ-AM** (version améliorée) identique à l'**AZL**, mais avec équipement complémentaire - Pare-chocs munis d'arceaux en tubes chromés à l'AV et à l'AR (14), plus butoirs en caoutchouc à l'AR, jons enjoliveurs sur : capot moteur (10) encadrement de pare-brise (11), de lunette AR, et de glace de porte AR (17).

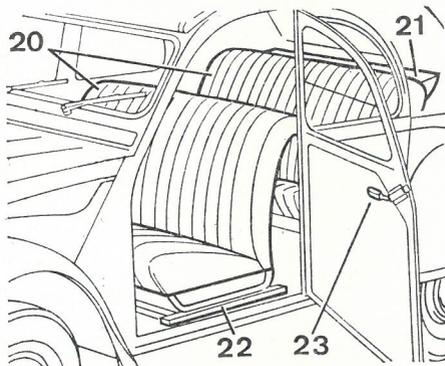


Glaces et déflecteurs des portes AV avec entourage en acier inox (16).



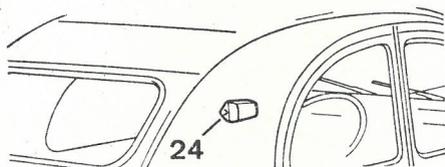
Portes de phares (13) et balais d'essuie-glace chromés (12).

Roues avec enjoliveurs (15).



Volant en plastique à deux branches en V et motif central (18). Commande de clignotants (19) sous le volant - Montage d'un plafonnier.

Banquette AV réglable, (montée sur glissières) (22). Habillage et garnissage des banquettes avec un tissu uni (20), hamac sous lunette AR (21). Nouvelles poignées de portes (23).



Sur tous les modèles, nouveaux feux clignotants avec gros cabochon entièrement en plastique (24).

SEPTEMBRE 1963

BERLINES

AZ - à partir du châssis n° 8.561.201 au n° 8.561.291
AZL - à partir du châssis n° 1.440.001 au n° 1.454.521
 puis du châssis n° 1.465.001 au n° 1.589.919
AZAM - à partir du châssis n° 1.435.001 au n° 1.439.999
 puis du châssis n° 1.460.001 au n° 1.462.476
 puis du châssis n° 1.595.001 au n° 1.595.316

Prix en octobre 1963

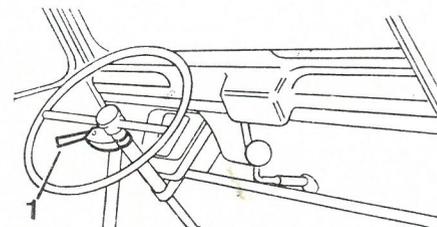
AZ = 5.100 F	AZ (emb. centrifuge) = 5.145 F
AZL = 5.250 F	AZL (emb. centrifuge) = 5.295 F
AZAM = 5.635 F	AZAM (emb. centrifuge) = 5.680 F

TEINTES

Teinte nouvelle : gris Typhon.

AU SALON DE PARIS 1963

Nouvelle teinte de carrosserie : gris typhon remplaçant le beige Antillais.



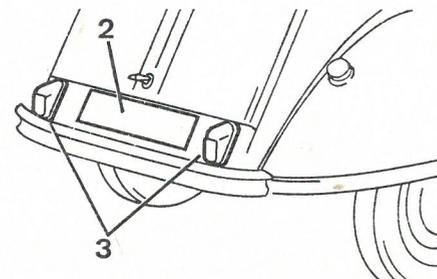
EN COURS D'ANNEE

Sur **AZL**, montage de la commande de clignotants sous le volant (1).

Sur tous les modèles

Carrosseries prévues avec points d'ancrage pour le montage de ceintures de sécurité aux places AV. Plaque d'immatriculation AR en une seule partie (2). Suppression de l'éclaireur central et nouvelles lanternes AR (à trois fonctions) (3), avec côté transparent éclairant latéralement le numéro.

Montage de pneus à chambres incorporées.



SEPTEMBRE 1964

BERLINES

- AZ** - à partir du châssis n° 8.561.300 au n° 8.561.522
AZL - à partir du châssis n° 1.600.000 au n° 1.603.541
 puis du châssis n° 1.635.000 au n° 1.635.471
 puis du châssis n° 1.722.000 au n° 1.746.460
AZAM - à partir du châssis n° 1.620.000 au n° 1.623.440
 puis du châssis n° 1.712.000 au n° 1.806.810

Prix en octobre 1964

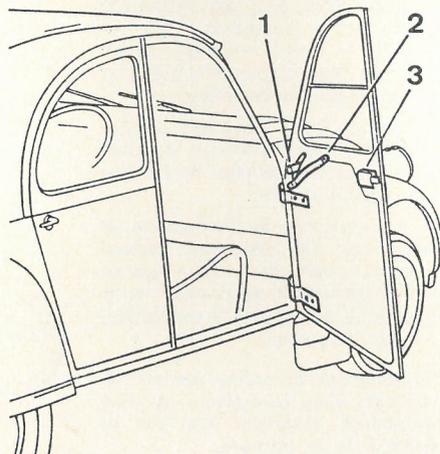
AZ = 5.050 F	AZ (emb. centrifuge) = 5.145 F
AZL = 5.200 F	AZL (emb. centrifuge) = 5.295 F
AZAM = 5.585 F	AZAM (emb. centrifuge) = 5.680 F

TEINTES

Teintes nouvelles : vert agave, bleu ardoise.

AU SALON DE PARIS 1964

Nouvelles teintes de carrosserie : vert agave et bleu ardoise, remplaçant respectivement le vert em-brun et le bleu Monte-Carlo.



EN COURS D'ANNEE

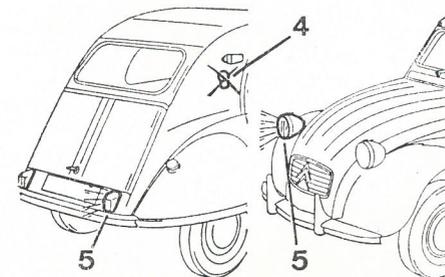
En décembre 1964, modification sur portes AV : inversion du sens d'ouverture ; désormais d'arrière en avant - Adjonction d'une poignée intérieure (1) commandant à distance la serrure démunie de levier (3), d'un tirant de porte en forme de lanière (2), poignées extérieures des portes inversées - Le prix des véhicules se trouve majoré de 29 francs.

SUR AZ-AM

Nouveau plafonnier de forme rectangulaire avec interrupteur à levier remplaçant le modèle rond avec allumage par rotation.

Sur tous modèles :

Suppression des feux de stationnement situés précédemment dans les boîtiers d'indicateurs de direction (4), remplacés par l'éclairage des lanternes AV et AR d'un même côté (5).



SEPTEMBRE 1965

BERLINES ET LIMOUSINES

- AZ** - à partir du châssis n° 8.561.601 au n° 8.561.626
AZL - à partir du châssis n° 1.825.000 au n° 1.862.315
AZAM - à partir du châssis n° 1.810.001 au n° 1.824.696
 puis du châssis n° 1.865.000 au n° 1.954.001

Prix en octobre 1965

AZ = 5.079 F	AZ (emb. centrifuge) = 5.174 F
AZL = 5.229 F	AZL (emb. centrifuge) = 5.324 F
AZAM = 5.813 F	AZAM (emb. centrifuge) = 5.908 F

TEINTES

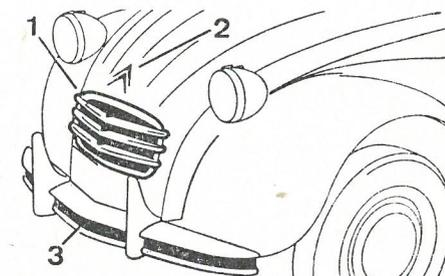
Teintes nouvelles : bleu brouillard, gris Etna.

AU SALON DE PARIS 1965

Sur tous les modèles :

Montage à l'AR d'amortisseurs hydrauliques télescopiques.

Modification de la calandre dont la grille est dépouillée de ses chevrons (1), ceux-ci sont maintenant sur le capot (2). Pare-chocs AV et AR complétés par une baguette protectrice en plastique noir. (3).



IDENTIFICATION

Adjonction d'une vitre (4) dans les panneaux de custodes (sauf sur modèle AZ). Les berlines AZL et AZAM deviennent de ce fait des limousines.

Sur modèles AZL :
Butoirs caoutchoutés (5) sur les gardes de pare-chocs AV.

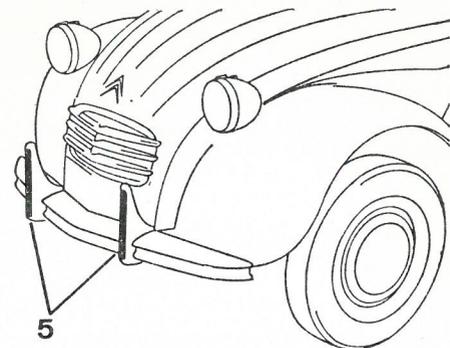
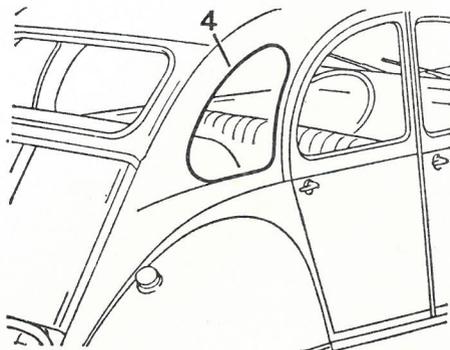
Sur modèle AZAM, montage en série de transmissions homocinétiques avec joints à billes ou avec joints de cardan doubles (genre AMI 6). Cette dernière version a été montée parallèlement d'octobre à décembre 1965.

Sur modèle AZL, transmissions homocinétiques en option : 150 F.

Sur tous les modèles :
Sur demande et contre supplément de 550 F, montage d'un chauffage à essence GURTNER utilisant le carburant du réservoir - (Équipement électrique 12 Volts, orifice d'aspiration d'air sur aile AV G).

EN COURS D'ANNEE

En avril, montage en option d'un antivol SIMPLEX bloquant la direction et coupant le circuit d'allumage.



SEPTEMBRE 1966

BERLINES ET LIMOUSINES

AZ	à partir du châssis n° 8.561.630 au n° 8.561.655
AZL	à partir du châssis n° 7.028.000 au n° 7.046.624
AZAM	à partir du châssis n° 7.012.000 au n° 7.021.960
EXPORT	à partir du châssis n° 7.022.101 au n° 7.024.784

Prix en octobre 1966

AZ	= 5.079 F	AZ	(embrayage centrifuge) = 5.174 F
AZL	= 5.229 F	AZL	(embrayage centrifuge) = 5.324 F
AZAM	= 5.813 F	AZAM	(embrayage centrifuge) = 5.908 F
EXPORT	= 5.863 F	EXPORT	(embrayage centrifuge) = 5.958 F

« Export » depuis avril 1967

CITROEN 2 CV

ASSURANCES
TECHNIQUES
DE
L'EXPERTISE AUTOMOBILE

TEINTES

Teintes nouvelles : gris dandy, bleu cyclades, rouge cinabre *
(* depuis avril 1967)

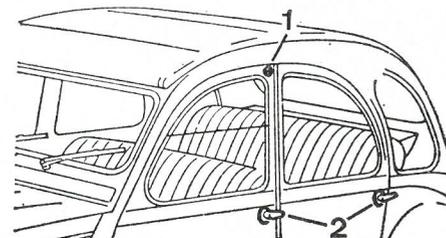
AU SALON DE PARIS 1966

Sur tous les modèles :

Nouvelles poignées de portes extérieures plus importantes (2). Nouveau système de blocage en position relevée, des glaces défectrices aux portes AV (1). Nouvelle poignée de frein à main (genre AMI 6) en plastique avec bouton de déverrouillage.

Sur modèles AZL et AZAM :

En option : possibilité d'équipement avec sièges AV séparés et revêtement en simili.



EN COURS D'ANNEE

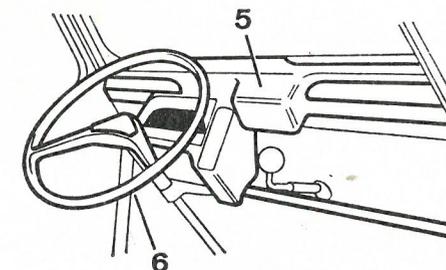
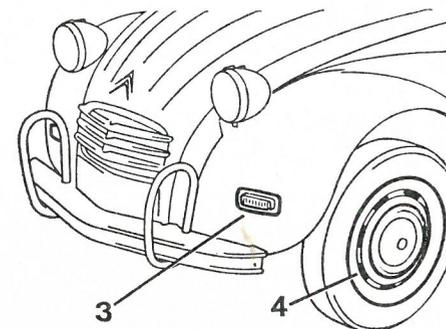
En avril, le modèle **AZAM**, prend le nom de 2 CV « Export » et subit plusieurs modifications (le modèle AZL reste inchangé).

Sur les ailes AV, adjonction de deux feux « clignotants » (3) encastrés de forme rectangulaire en plus des feux clignotants fixés sur les panneaux de custodes.

Les roues sont équipées d'enjoliveurs de grand diamètre en plastique blanc (4), en plus de l'enjoliveur central chromé.

Nouvelle planche de bord garnie de simili noir (5). Nouveau tableau avec compteur de vitesse (genre AMI 6) et volant de couleur noire (6) au lieu de beige - Nouvelle forme des pare-soleil.

En option sur ce modèle seulement, montage d'un lave-glace et d'un rétroviseur extérieur fixé sur le montant de la portière.



SEPTEMBRE 1967

LIMOUSINES

AZL à partir du châssis n° 7.177.000 au n° 7.196.400

Prix en octobre 1967

AZL = 5.229 F

AZL (embrayage centrifuge) = 5.324 F

AU SALON DE PARIS 1967

Suppression des modèles AZ et EXPORT. Ces versions sont remplacées par les nouveaux modèles DYANE.

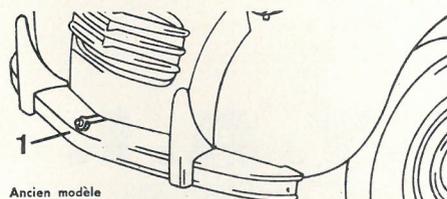
La 2 CV AZL est la seule à être continuée ainsi que sa variante AZL « ENAC » (avec roue de secours sous le capot moteur, plancher de charge AR, banquette AR repliable, couvercle de malle articulé au-dessus de la lunette AR).

Déverrouillage du capot moteur par levier sous le pare-chocs (2) au lieu du loquet apparent au-dessus du pare-chocs (1).

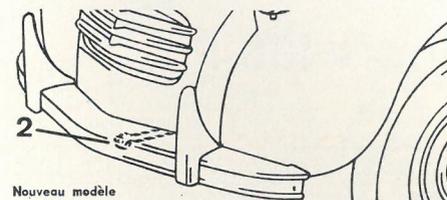
Un seul avertisseur au lieu des deux : ville et route.

En option

Transmission homocinétique 160 F
Sièges AV séparés 75 F
Garnissage simili 10 F
Antivol de direction 60 F



Ancien modèle



Nouveau modèle

SEPTEMBRE 1968

LIMOUSINES

AZL à partir du châssis n° 7.203.000

Prix en octobre 1968

AZL = 5.655 F
AZL (sans siège AR) = 5.595 F

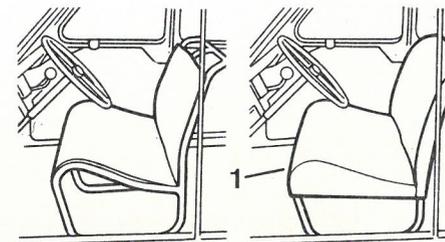
AZL (embrayage centrifuge) = 5.755 F
AZL (sans siège AR - embr. centrif.) = 5.695 F

AU SALON DE PARIS 1968

Nouvelles garnitures de sièges genre AZAM (1) mais sans mousse de nylon.

En option

Transmission homocinétique 235 F
Sièges AV séparés 85 F
Garnissage simili 15 F
Antivol de direction 65 F



Ancien modèle

Nouveau modèle

pour avoir ...

le tarif des pièces détachées concernant 40 véhicules de marques françaises et 20 des principales marques étrangères mis à jour 4 fois par an :

utilisez le

TARIF E.T.A.I.

TARIF DE PIÈCES DÉTACHÉES VÉHICULES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

1 an - 4 éditions - 105 F

ASSURANCES

TECHNIQUES

L'EXPERTISE™ AUTOMOBILE

Tous les abonnés à la Revue **L'EXPERTISE™ AUTOMOBILE** *recevront pour le prix de leur abonnement (130^F) les 4 tarifs E.T.A.I. de pièces détachées en plus des 6 numéros annuels A.T.E.A. (comprenant nomenclatures des pièces détachées et temps de réparation)*

E.T.A.I. – 22, rue de la Saussière - 92 - Boulogne-sur-Seine

CITROËN 2 CV

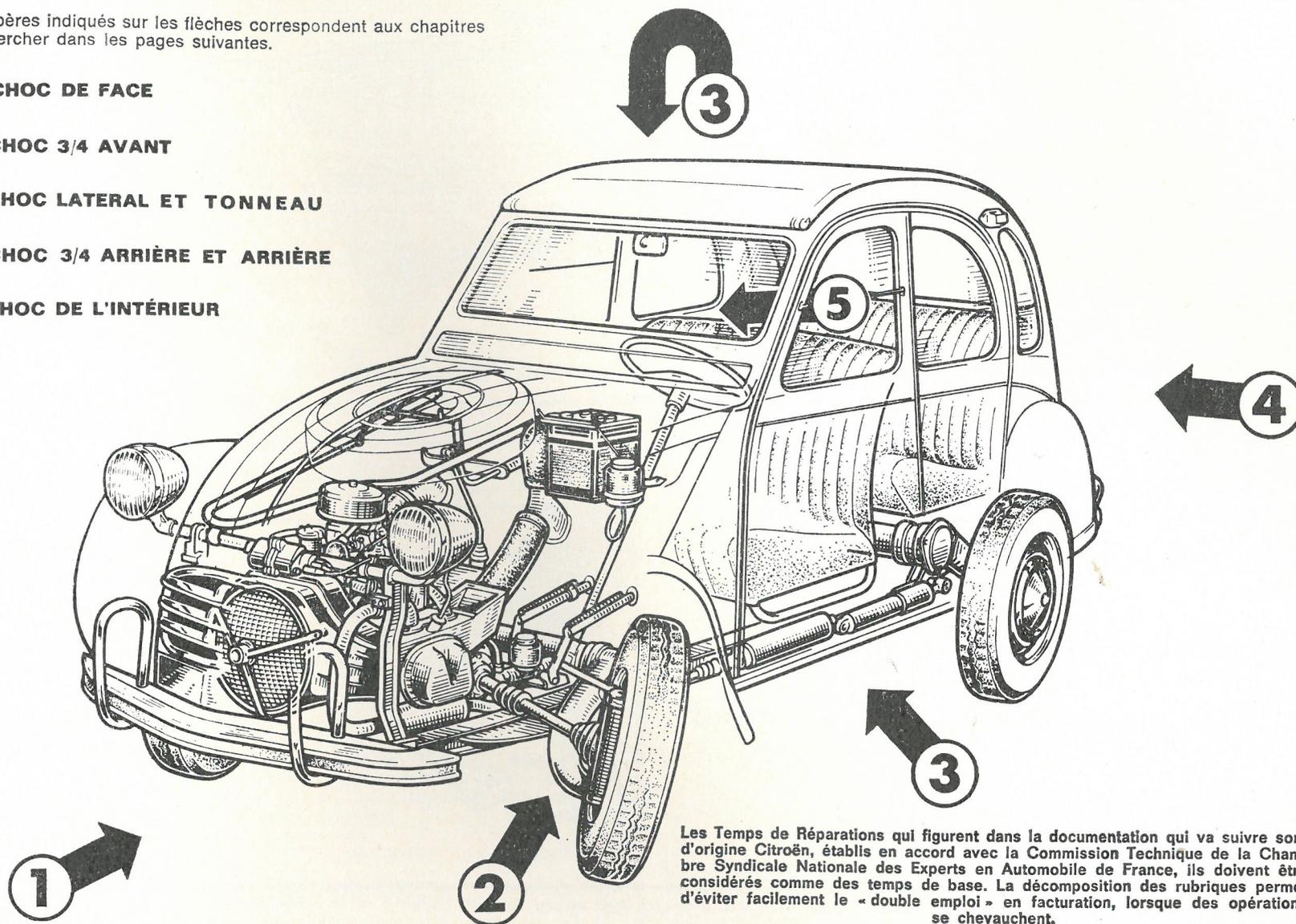
EXPERTISE PAR "ZONES DE CHOC" LOCALISATION DES CHOCS

Modèle déposé France et Etranger (dépôt légal - loi du 21 juin 1943).

© Modèle déposé E.T.A.I.

Les repères indiqués sur les flèches correspondent aux chapitres à rechercher dans les pages suivantes.

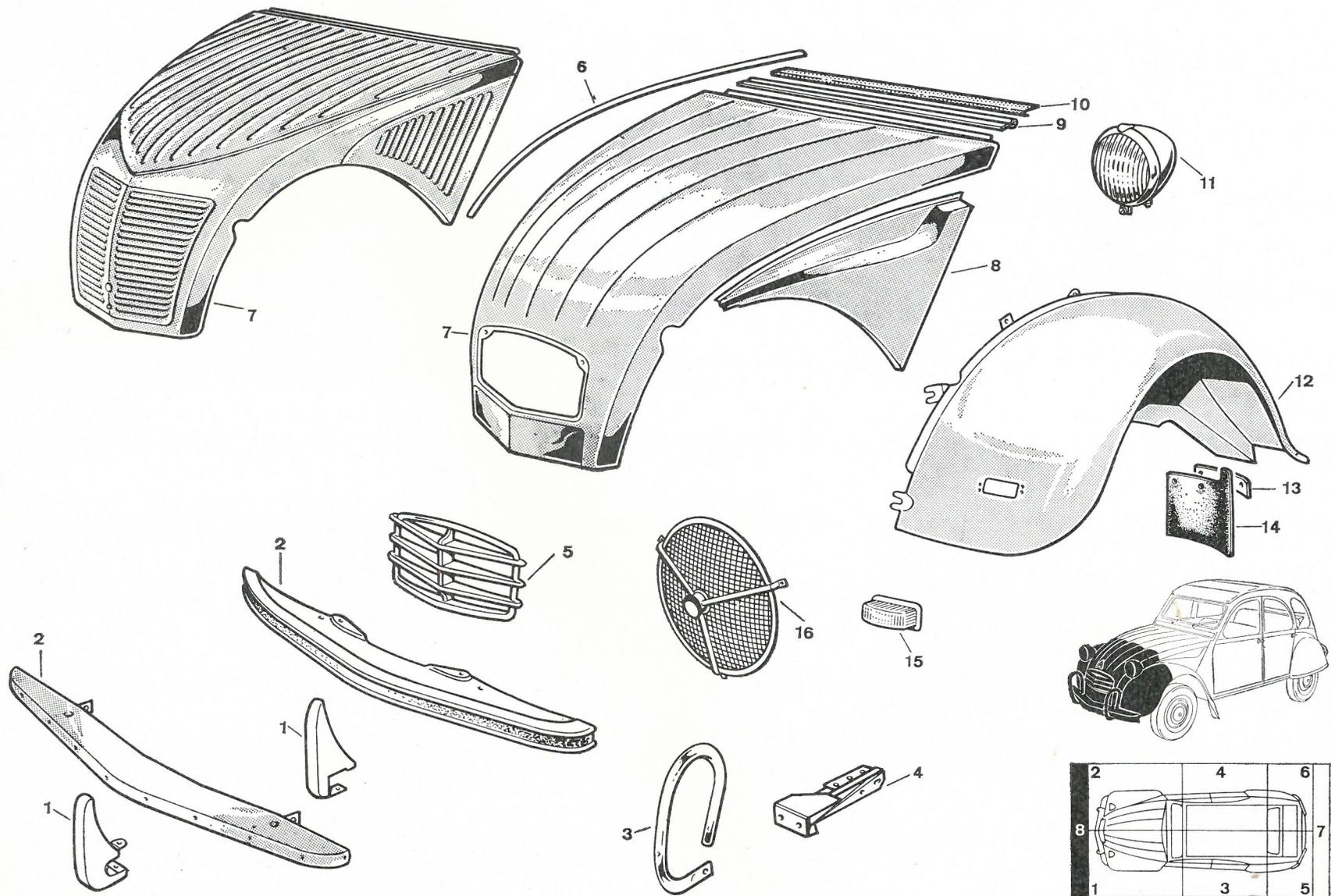
- 1** CHOC DE FACE
- 2** CHOC 3/4 AVANT
- 3** CHOC LATÉRAL ET TONNEAU
- 4** CHOC 3/4 ARRIÈRE ET ARRIÈRE
- 5** CHOC DE L'INTÉRIEUR



Les Temps de Réparations qui figurent dans la documentation qui va suivre sont d'origine Citroën, établis en accord avec la Commission Technique de la Chambre Syndicale Nationale des Experts en Automobile de France, ils doivent être considérés comme des temps de base. La décomposition des rubriques permet d'éviter facilement le « double emploi » en facturation, lorsque des opérations se chevauchent.

1**CHOC DE FACE
1^{er} degré****CITROEN 2 CV**

© Modèle Déposé E.T.A.I.

Si d'autres pièces sont à remplacer : voir « choc 2^e et 3^e degré »**C**

carrosserie

Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROEN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 47 et T. 48.

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep.	N° pièce	Désignation	Prix	Rep.	N° pièce	Désignation	Prix
1	A 615-91	Tampon de pare-chocs (jusqu'à mars 63)	5,13	9	A 852-90	Charnière mâle de capot	1,27
—	AZ 615-19a	Tampon de pare-chocs AV (depuis sept. 65)	5,45	10	A 852-89	Charnière femelle de capot	1,59
2	AZ 615-4e	Pare-chocs sans tampons, ni joncs, ni plaque de police (→ juillet 61)	20,73	11	AZ 541-1p	Phare complet CIBIE	AZAM 43,50
—	AZ 615-4h	Pare-chocs AV sans tampons, ni joncs, ni plaque de police (juillet 61 →)	26,44	—	AZ 541-1u	Phare complet MARCHAL	AZAM 41,81
3	AZ 615-46	Barre formant butoir de pare-chocs AV G.	16,08	—	A 541-1b	Phare complet DUCELLIER	AZ 40,52
4	AZ 615-1	Support de pare-chocs AV	6,21	12	AZ 851-1d	Aile AV avec bossage sur tôle de passage de roue (jusqu'à mai 65)	59,28
5	AZ 852-132a	Calandre de capot	19,68	—	AZ 851-1j	Aile AV avec trou pour clignoteur (depuis mai 65)	59,28
—	AZ 852-2g	Capot nu (depuis sept. 65)	67,32	13	A 851-75	Renfort G. de bavette d'aile AV	1,43
—	AZ 615-19	Tampon de pare-chocs AV (→ sept. 65)	6,72	14	A 851-4	Bavette pare-boue d'aile	2,70
6	AZ 854-16d	Jonc d'enjolivement de capot	3,58	15	AZ 575-1a	Clignoteur d'aile AV	10,40
7	AZ 852-01b	Capot calandre non peint avec support de béquille central (jusqu'à mai 63)	81,73	16	A 251-87a	Grille de protection avec support de manivelle soudé (jusqu'à mars 63)	9,83
8	AZ 852-62	Joue latérale G. de capot	9,48	—	AZ 251-87	Grille de protection avec support de manivelle soudé (depuis mars 1963)	10,24

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
2	PARE-CHOCS AV (ailes et joues de capot déposés) - Dépose-rep.	0,50	7	CAPOT MOTEUR - Remplacement comprenant dépose-pose gâche, grille de calandre et réglage serrure	1,00
—	PARE-CHOCS AV (déposé) - Déshabil.-habillage (→ mars 63) AZ	0,75	—	AZL	1,25
—	PARE-CHOCS AV (déposé) - Déshabil.-habillage (mars 63 →) AZL	1,00	—	AZAM	2,75
—	PARE-CHOCS AV (déposé) - Déshabil.-habillage AZAM	1,25	—	Peinture	2,75
—	Peinture	0,75	—	+ Supplément : Peinture : PLAQUE POLICE (noir) et NUMERO D'IM- MATRICULATION	+ 1,00
—	PARE-CHOCS AV (ailes et joues de capot déposées) - Rempla- cement comprenant dépose du pare-chocs accidenté, habillage et pose du pare-chocs neuf (→ mars 63)	1,00	8	IOUE DE CAPOT - Remplacement	0,25
—	PARE-CHOCS AV (ailes et joues de capot déposées) - Rempla- cement comprenant dépose du pare-chocs accidenté, habillage et pose du pare-chocs neuf (mars 63 →)	1,25	—	Peinture	0,50
—	PARE-CHOCS AV (ailes et joues de capot déposées) - Rempla- cement comprenant dépose du pare-chocs accidenté, habillage et pose du pare-chocs neuf	1,25	11	PHARE - Remplacement	0,25
—	PARE-CHOCS AV (ailes et joues de capot déposées) - Rempla- cement comprenant déshabillage-habillage (→ mars 63)	1,25	—	+ Supplément : PHARES - Réglage	+ 0,50
—	PARE-CHOCS AV (ailes et joues de capot déposées) - Rempla- cement comprenant déshabillage-habillage (mars 63 →)	1,50	—	Peinture	0,25
—	PARE-CHOCS AV (ailes et joues de capot déposées) - Rempla- cement comprenant déshabillage-habillage	1,75	12	AILE AV - Dépose-pose y compris joue de capot	0,25
5	CALANDRE DE CAPOT - Remplacement	0,50	—	AILE AV (déposée) - Déshabillage-habillage clignoteur et bavette AZ et AZL	0,50
6	JONC ENJOLIVEUR DE CAPOT - Remplacement	0,25	—	AZAM	0,75
7	CAPOT MOTEUR - Dépose-pose	0,25	—	AILE AV - Remplacement comprenant dépose-pose de la joue de capot, déshabillage-habillage	0,75
—	CAPOT MOTEUR (déposé) - Déshabillage-habillage	0,75	—	AZAM	1,00
—	AZAM	1,00	—	Peinture	2,00
—			13 - 14	BAVETTE - Remplacement	0,50
—			—	2 BAVETTES - Remplacement	0,75
—			15	CLIGNOTEUR D'AILE AV - Remplacement	0,25
—			16	GRILLE DE PROTECTION - Remplacement	AZ-AZL 0,25
—			—	AZAM	0,50

Ajouter au temps de peinture 0,25 par intervention (1 ou plusieurs éléments) voir page T. 43.

C
carrosserie

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep. No pièce	Désignation	Prix	Rep. No pièce	Désignation	Prix
17 AZ 541-01d	Support de phares (depuis décembre 64)	25,65	24 AZ 171-0m	Filtre à air LAUTRETTE	18,08
18 AZU 212-01	Bobine d'allumage 6 V. (depuis novembre 60)	36,32	— AZ 171-0n	Filtre à air TECALEMIT	20,43
19 AZ 241-1b	Ventilateur 6 pales	18,52	25 AZ 225-1	Réfrigérateur d'huile (depuis mars 63)	22,00
20 AZU 242-1	Collecteur d'air (depuis mars 63)	30,80	26 A 133-1a	Support élastique AR de suspension de B.V.	6,37
21 AZ 183-1	Pot de détente (jusqu'à nov. 63)	19,36	27 AZ 133-86	Support AV G. moteur	2,18
— AZ 183-1a	Pot de détente (depuis novembre 63)	13,81	28 A 133-2f	Bloc élastique AV de suspension moteur	5,97
22 AZ 183-2b	Silencieux d'échappement	26,31	29 AZ 721-84	Traverse AV de plate-forme (depuis septembre 60)...	9,83
23 AZ 221-1b	Reniflard - remplissage d'huile (depuis juin 63)	11,91	30 AZ 643-91-d	Manche entre prise de chauffage	4,76
24 AZ 171-0k	Filtre à air MIOM avec collier de serrage	24,12	31	Support roue de secours ENAC	34,50

C

carrosserie

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
17	SUPPORT DE PHARES - Dépose-pose	1,00	22	SILENCIEUX D'ÉCHAPPEMENT - Remplacement	
—	SUPPORT DE PHARES (déposé) - Déshabillage-habillage	0,50		SILENCIEUX ET POT DE DÉTENTE - Remplacement	
—	SUPPORT DE PHARES - Remplacement	1,50	23	RENIFLARD - Remplacement	0,50
	Peinture	0,75	24	FILTRE A AIR - Remplacement ou nettoyage	0,50
18	BOBINE D'ALLUMAGE - Remplacement y compris contrôle	0,50	25	REFRIGERATEUR D'HUILE - Remplacement (collecteur déposé) ..	0,50
19	VENTILATEUR - Remplacement comprenant dépose-pose serrure de capot et grille de protection	0,50	—	REFRIGERATEUR D'HUILE - Remplacement comprenant dépose- pose serrure de capot, grille de protection, ventilateur, collec- teur d'air et désaccouplement-accouplement pot de détente	2,50
20	COLLECTEUR D'AIR - Remplacement (moteur déposé)	0,50	26	SUPPORT ELASTIQUE DE SUSPENSION B.V. - Remplacement...	
—	COLLECTEUR D'AIR - Remplacement comprenant dépose- pose serrure de capot, grille de protection, ventilateur, désaccou- plement-accouplement pot de détente	2,00	28	2 BLOCS ELASTIQUES DE SUSPENSION MOTEUR AVEC SUP- PORTS AV (27) - Remplacement	
21	POT DE DÉTENTE - Remplacement	1,00	29	TRAVERSE AV - Remplacement (ailes AV, pare-chocs, support de phares déposés et moteur soulevé)	
			30	MANCHES SOUPLES DE CHAUFFAGE - Remplacement	0,50

Ajouter au temps de peinture 0,25 par intervention (1 ou plusieurs éléments) voir page T. 43.

CITROEN 2 CV

Pièces du choc 1^{er} degré, plus :

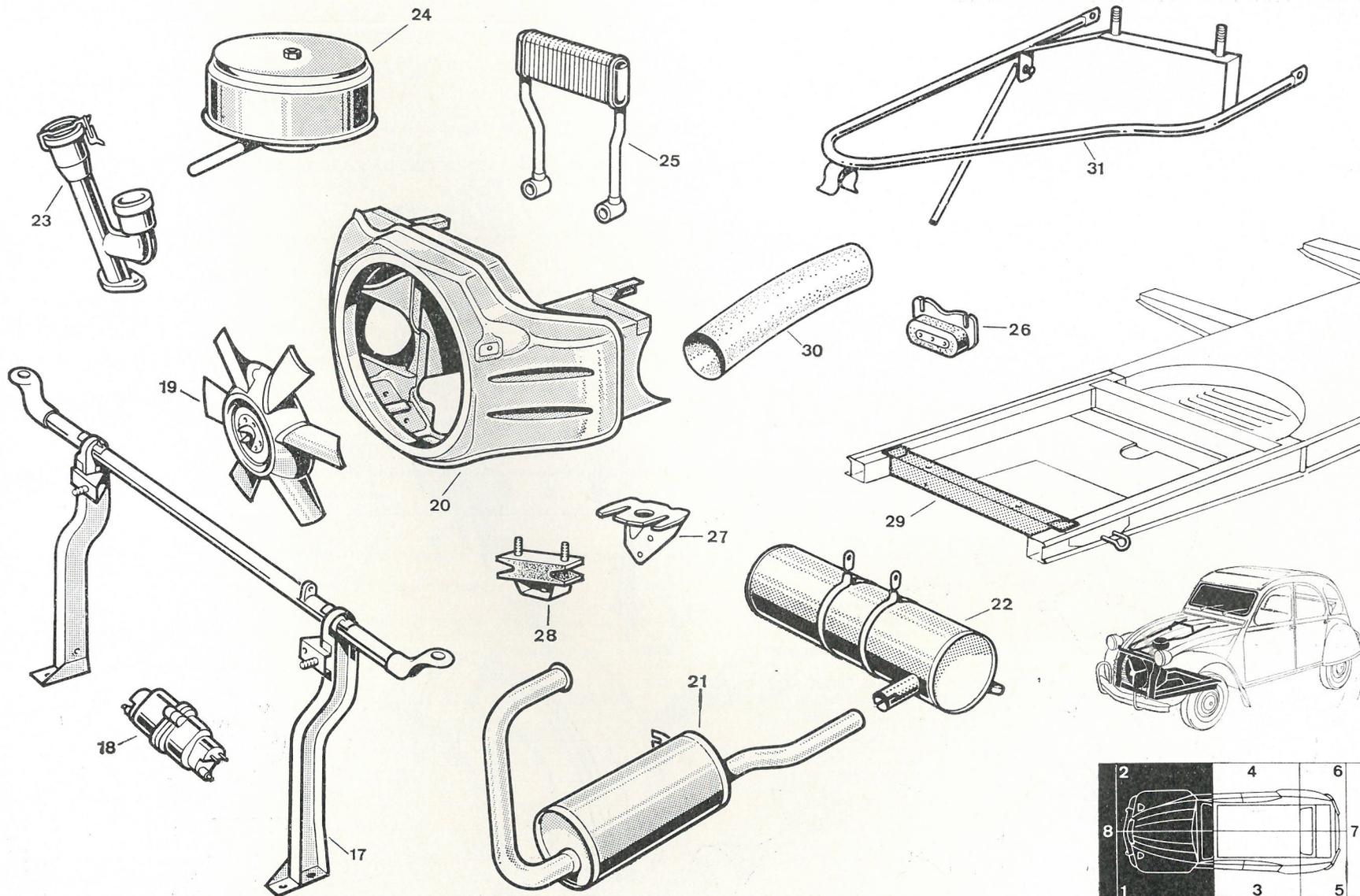
CHOC DE FACE

2^e, 3^e, degré

1

© Modèle Déposé E.T.A.I.

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le **MODE D'EMPLOI** pages T. 47 et T. 48.

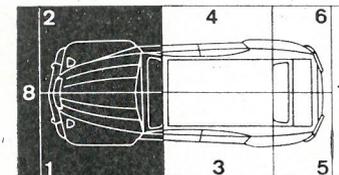


Dans un choc de face 2^e ou 3^e degré, il arrive fréquemment que l'allumeur et la dynamo soient atteints : voir page T. 37 EQUIPEMENT DES MOTEURS et page T. 38 OPERATIONS D'ENTRETIEN COURANT SUR MOTEUR.

Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROEN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

C

carrosserie



NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep. N° pièce	Désignation	Prix	Rep. N° pièce	Désignation	Prix
1 AM 854-1b	Enjoliveur de roue	3,66	18 AZ 372-0a	Transmission complète, cardan simple, côté roue	51,86
2 AZ 854-142	Flanc blanc d'enjoliveur de roue	6,18	19	Transmission côté B.V. comprenant :	
3	Roue (s'adresser à MICHELIN)		A 272-5a	Mâchoire de cardan G. côté B.V. formant arbre de différentiel	32,05
4 A 416-01	Moyeu de roue AV (jusqu'à juillet 65)	33,56	A 272-2	Croisillon de transmission	7,93
— AZ 416-01	Moyeu de roue AV, 22 cannelures (depuis juillet 65)	33,56	A 372-02e	Mâchoire à coulisse de cardan, côté boîte	16,73
5 A 413-01h	Pivot d'essieu G. (depuis juillet 59)	45,20	20 612-618	Bague d'étanchéité de roulement d'arbre de différentiel	1,37
6 620-000	Roulement double de moyeu (35×72×27)	24,85	21 AM 373-01b	Transmission joint billes côté roue 22 cannelures	135,92
7 AZ 435-01a	Batteur AV G. complet	42,56	22 AZ 373-03a	Transmission joint billes côté boîte 22 cannelures	145,29
8 AZ 436-03a	Frotteur AV complet	18,73	23 A 451-6b	Tambour de frein AV (jusqu'à sept. 65)	21,96
9 414-91	Ecrou à encoche de réglage roulements	2,94	— AZ 451-6a	Tambour de frein AV (depuis sept. 65)	21,96
10 620-041	Roulement de traverse d'essieu (ext. ou int.)	22,29	24 AZ 451-13	Segment AR G. de frein AV	8,20
11 A 412-1h	Bras d'essieu AV G. (depuis mai 53)	71,09	25 AZ 451-02	Segment AV G. de frein AV avec levier frein à main	14,10
12 AZ 414-01b	Traverse d'essieu AV (depuis novembre 66)	131,46	26 AZ 451-01b	Plateau de frein AV G. (jusqu'à janv. 63), ou AZ 451-01d (jusqu'à sept. 63) ou AZ 451-01f (jusqu'à sept. 66), ou AZ 451-01h (depuis sept. 66)	
AZ 41-0m	Essieu AV complet sans transmission, avec crémaillère et barres de direction (sept. 65 →)	622,97	27 AZ 453-04a	Cylindre de roue AV STOP	15,55
13 A 442-01	Pignon de crémaillère avec roulement	13,17	28 AZ 453-03	Maitre-cylindre	23,09
14 AZ 442-05	Crémaillère complète avec rotules	64,22	29 AZ 453-0a	Pédalier complet	38,71
15 A 443-1g	Barre de direction G. réglable	16,22	30	Accumulateur (s'adresser au fabricant)	22,60
16 A 443-98b	Embout réglable de barre direction G. (depuis juillet 59)	4,90	31 AM 132-2	Couvre-culasse (depuis mars 63)	6,88
17 AZ 413-4	Levier d'accouplement G. (depuis décembre 63)	15,03			

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
3	REGLAGES (voir page T. 32)		14	+ Supplément : CREMAILLERE ET GUIDE - Remplacement	+0,50
—	ROUE AV et ENJOLIVEUR - Dépose-pose y compris mise sur chandelles du véhicule	0,25	15	+ Supplément : BARRES DE DIRECTION AVEC EMBOUTS REGLABLES (16) et ROTULES DE CREMAILLERE - Remplacement	+ 0,25
—	JANTE OU PNEU - Remplacement (roue déposée)	0,50	18 ou 21	TRANSMISSION COTE ROUE (roue et aile déposées) - Remplacement côté G ou D	0,50
—	1 jante : Peinture	0,75	19	TRANSMISSION COTE B.V. et joint SPI (aile et roue déposées) - Remplacement comprenant réglage du frein à main et purge	
6	ROULEMENT DE MOYEU (roue déposée) - Remplacement	+ 0,50	—	Côté droit	3,00
7	BATTEUR AV (roue déposée) - Dépose-pose pour contrôle	1,00	—	Côté gauche	3,75
—	BATTEUR AV (roue déposée) - Remplacement	0,25	24	SEGMENTS DE FREIN AV (avec tambour) - Remplacement comprenant mise sur chandelles, dépose-pose roue, transmission côté roue, tambour, désacc. acc. conduit chauffage, maître-cylindre, détente-retente câble de frein à main, centrage, nettoyage et réglages	
8	2 FROTTEURS AV - Dépose-pose	0,75	—	Côté gauche	3,00
—	2 FROTTEURS AV (déposés) - Remise en état, tarage au couple et réglages	1,00	—	Côté droit	2,50
—	2 FROTTEURS AV - Remplacement non compris réglages	1,00	24	SEGMENTS DE FREINS - Remplacement des 4 (B.V. déposée)	2,50
11	BRAS D'ESSIEU AV (véhicule sur chandelles, ailes et roues déposées) - Dépose-pose	1,00	26	+ Supplément : PLATEAU DE FREIN - Remplacement	+ 0,25
—	BRAS D'ESSIEU AV (déposé) - Déshabillage-habillage pour contrôle ou remplacement non compris réglages	1,25	27	CYLINDRE DE ROUE - Remplacement	1,75
—	BRAS D'ESSIEU AV - Remplacement comprenant dépose-pose ailes et roues, déshabillage-habillage complet du bras, non compris réglages	2,50	28	MAITRE-CYLINDRE - Dépose-pose, purge complète (joue de capot et aile déposées)	0,75
—	+ Supplément : CONTROLE DU BRAS DESHABILLÉ	+ 0,25	—	MAITRE-CYLINDRE - Dépose-pose comprenant dépose-pose, joue de capot, aile, purge complète	1,00
15	+ Supplément : BARRE DE DIRECTION G. ou D. avec EMBOUT REGLABLE (16) et LEVIER D'ACCOUPEMENT (17) - Remplacement (non compris réglages)	+ 1,25	—	MAITRE-CYLINDRE (déposé) - Remise en état	0,50
—			—	MAITRE-CYLINDRE - Remplacement comprenant dépose-pose, joue de capot, aile, purge complète	1,25
12	TRAVERSE D'ESSIEU AV (2 bras déposés) - Dépose-pose	1,00	29	PEDALIER - Dépose-pose	0,50
—	TRAVERSE D'ESSIEU AV et les 2 BRAS (caisse déposée, voir page T. 32) - Dépose-pose	1,25	30	BATTERIE - Remplacement y compris contrôle	0,25
—	DIRECTION : REMISE EN ETAT (traverse d'essieu déposée) comprenant dépose-pose des 2 barres de direction (15), crémaillère, avec glissière et guide (14), pignon de crémaillère (13), nettoyage et contrôle des pièces y compris peinture traverse et barres de direction	3,00	31	1 COUVRE-CULASSE - Dépose-pose ou remplacement comprenant collage du joint et contrôle des fuites	0,25

Ajouter au temps de peinture 0,25 par intervention (1 ou plusieurs éléments) voir page T. 43.

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep.	N° pièce	Désignation	Prix	Rep.	N° pièce	Désignation	Prix
		AILE AV (voir choc 1 , 1 ^{er} degré, page T. 17)		15	AZ 861-60	Lever de renvoi commande serrure porte AV G.	1,58
		TOLE LATÉRALE D'AUVENT G. (voir choc 3 , 2 ^e et 3 ^e degré, page T. 25)		16	AZ 841-123	Poignée tirage fermeture porte AV	1,48
1	AZ 854-77b	Profilé d'enjolivement de pare-brise (avec AZ 854-77c et 2 fois AZ 854-120a)	3,57	17	AZ 842-04f	Porte AR G. non peinte (depuis décembre 64)	36,18
2	A 961-3b	Glace de pare-brise VISURIT	29,42	18	A 842-88b	Profilé d'étanchéité de porte AR G.	3,29
3	AZ 961-98	Caoutchouc d'étanchéité de glace de pare-brise	11,46	19	AZ 961-74c	Encadrement glace de porte AR G. (depuis janvier 63) ..	9,88
4	AZ 841-02p	Porte AV G. non peinte (→ sept. 66)	46,34	20	A 961-6	Glace de porte AR	21,59
—	AZ 841-02f	Porte AV G. non peinte (sept. 66 →)	48,88	21	AZ 854-123b	Profilé d'enjoliveur de glace de porte AR G. (avec 122-b et 2 fois 120a)	3,30
5	A 841-81b	Profilé d'étanchéité de porte AV G.	3,71	22	A 861-7a	Serrure de porte AV G., sans condamnation (→ déc. 64) AZ	7,95
6	A 961-89d	Encadrement de glace mobile de porte AV G. avec gâche (depuis juin 63) (avec A 961-87a et AZ 961-51) ..	5,45	—	AZ 861-7a	Serrure de porte AV G., sans condamnation (→ déc. 64) AZAM	13,63
7	A 961-83	Scellement de glace mobile de porte AV	3,08	—	AZ 861-7e	Serrure de porte AV G., sans condamnation (déc. 64 →) Tous types	12,75
8	A 961-5	Glace mobile de porte AV	14,04	—	AZ 861-7g	Serrure de porte AV D., avec condamnation	13,67
9	A 961-4	Glace fixe de porte AV	8,29	23	AU 861-13a	Jeu de 3 barillets de porte AV G., de commutateur et de porte de coffre	8,24
10	A 961-91	Scellement de glace fixe de porte AV G.	0,36	24	A 861-76	Poignée extérieure de porte	2,82
11	A 961-97	Encadrement de glace fixe de porte AV G.	4,85	—	AZ 861-76b	Poignée extérieure de porte	4,08
12	A 841-78	Tirant de porte AV ou AR	2,31	25	A 854-13	Motif de brancard de bas de caisse	3,95
13	AZ 551-11	Rétroviseur extérieur	14,81			Aile AR G. (voir choc 4 , 1 ^{er} degré, page T. 26)	
14	AZ 861-81	Lever de commande intérieur serrure porte AV G.	2,23				

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
2	PARE-BRISE (non cassé) - Rempl. du caoutchouc d'étanch. AZL	1,25	17	PORTE ARRIERE (déposée) - Déshabillage-habil. jusqu'à déc. 64	1,25
—	PARE-BRISE (non cassé) - Rempl. du caoutchouc d'étanch. AZAM	1,50	—	PORTE ARRIERE (déposée) - Déshabil.-habil. à partir de déc. 64	1,25
—	+ Supplément pour PARE-BRISE CASSÉ - Nettoyage intérieur	+0,50	—	PORTE ARRIERE - Remplacement jusqu'à déc. 64	1,50
4	PORTE AV (charnière sur pied milieu) - Dépose-pose	0,25	—	PORTE ARRIERE - Remplacement à partir de déc. 64	2,00
—	PORTE AV (charnière sur pied avant) - Dépose-pose	0,50		Peinture	2,00
—	PORTE AV (charnière sur pied milieu) - Déposée - Déshab.-hab.	1,50	18	PROFILÉ D'ETANCHEITE DE PORTE AR - Remplacement	0,50
—	PORTE AV (charnière sur pied avant) - Déposée - Déshab.-hab.	2,00	20	GLACE FIXE DE PORTE AR - Remplacement	0,50
—	PORTE AV (Charnière sur pied milieu) - Remplacement y compris dépose-pose, déshabillage-habillage	2,00	—	GLACE FIXE DE PORTE AR - Remplacement	0,75
—	PORTE AV (charnière sur pied avant) - Remplacement y compris dépose-pose, déshabillage-habillage	2,50	—	+ Supplément : pour nettoyage glace cassée	+0,25
	Peinture	2,50	22	SERRURE DE PORTE AV - Dépose-pose (jusqu'à déc. 64)	0,25
5	PROFILE D'ETANCHEITE DE PORTE AV - Remplacement	0,50	—	SERRURE DE PORTE AV - Dépose-pose (à partir de déc. 64)	—
8	GLACE MOBILE DE PORTE AV - Remplacement	0,50	—	SERRURE DE PORTE AV - Remplacement y compris réglage (jusqu'à déc. 64)	0,50
9	GLACE FIXE DE PORTE AV - Remplacement	0,75	—	SERRURE DE PORTE AV - Remplacement y compris réglage (à partir de déc. 64)	—
—	GLACE MOBILE ET GLACE FIXE DE PORTE AV - Remplacement	1,00	—	+ Supplément : BARILLET DE PORTE AV G. - Remplacement (avec barillet de porte de coffre)	—
—	+ Supplément : pour nettoyage de 1 ou 2 glaces cassées	+0,25	—	ou (avec barillet de porte de coffre + barillet de contacteur) ..	—
13	RETROVISEUR SUR PORTE AV G. - Remplac. (jusqu'à déc. 64)	0,25	—	SERRURE DE PORTE ARRIERE - Remplacement y compris réglage	0,50
—	RETROVISEUR SUR PORTE AV G. - Rempl. (à partir de déc. 64)	0,25	25	MOTIF DE BRANCARD DE BAS DE CAISSE - Remplacement ..	0,25
17	PORTE ARRIERE - Dépose-pose jusqu'au 12/64	0,25			
—	PORTE ARRIERE - Dépose-pose à partir du 12/64	0,50			

Ajouter au temps de peinture 0,25 par intervention (1 ou plusieurs éléments) voir page T. 43.

CITROEN 2 CV

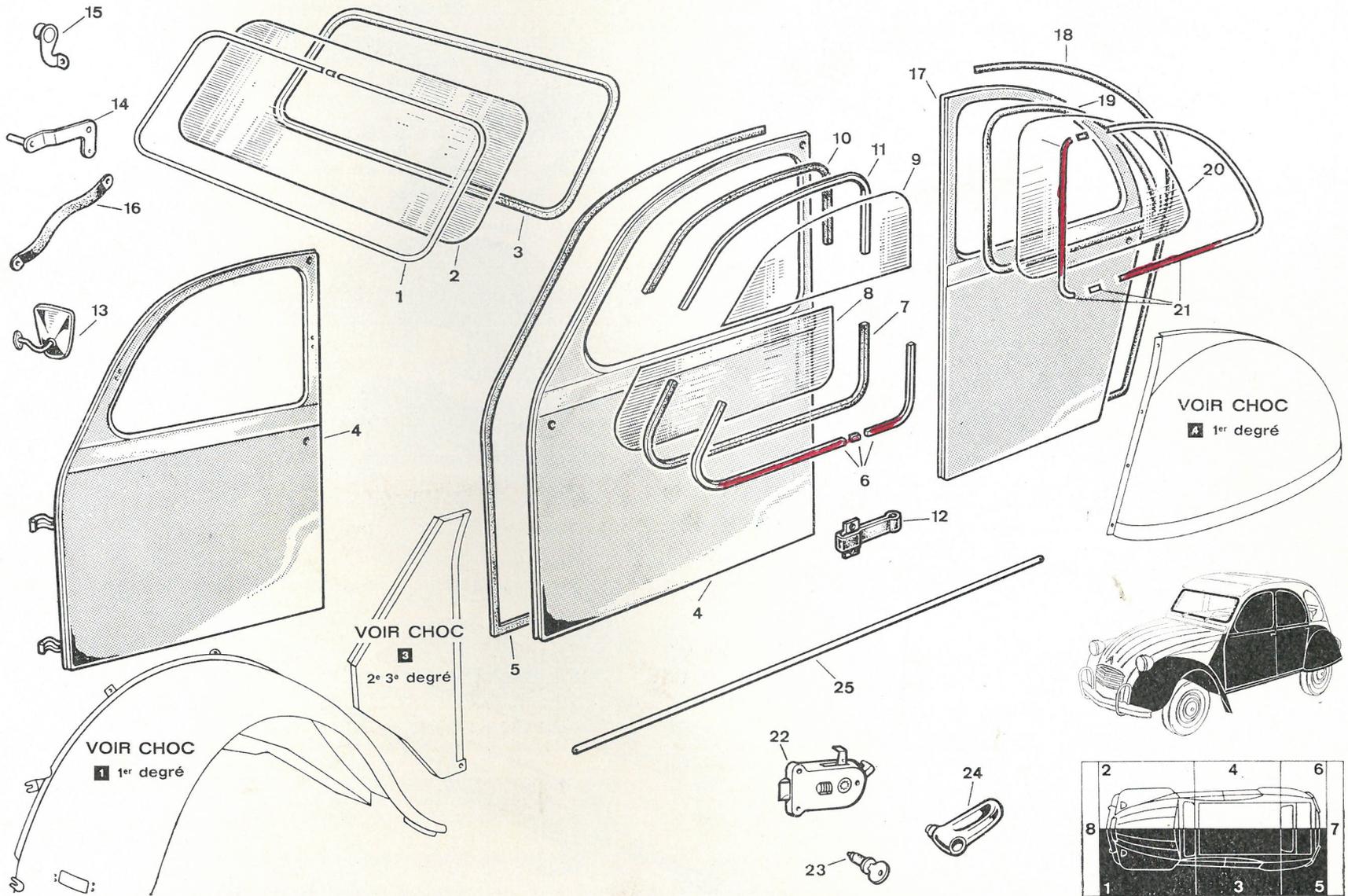
Si d'autres pièces sont à remplacer : voir « choc 2^e et 3^e degré »

CHOC LATERAL ET "TONNEAU" 1^{er} degré

3

© Modèle Déposé E.T.A.I.

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 47 et T. 48.



C

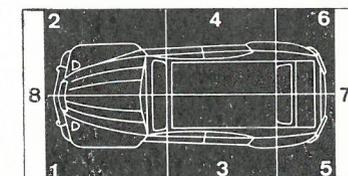
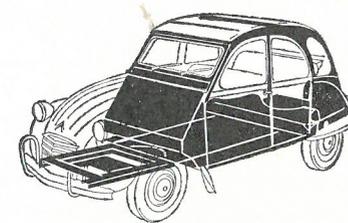
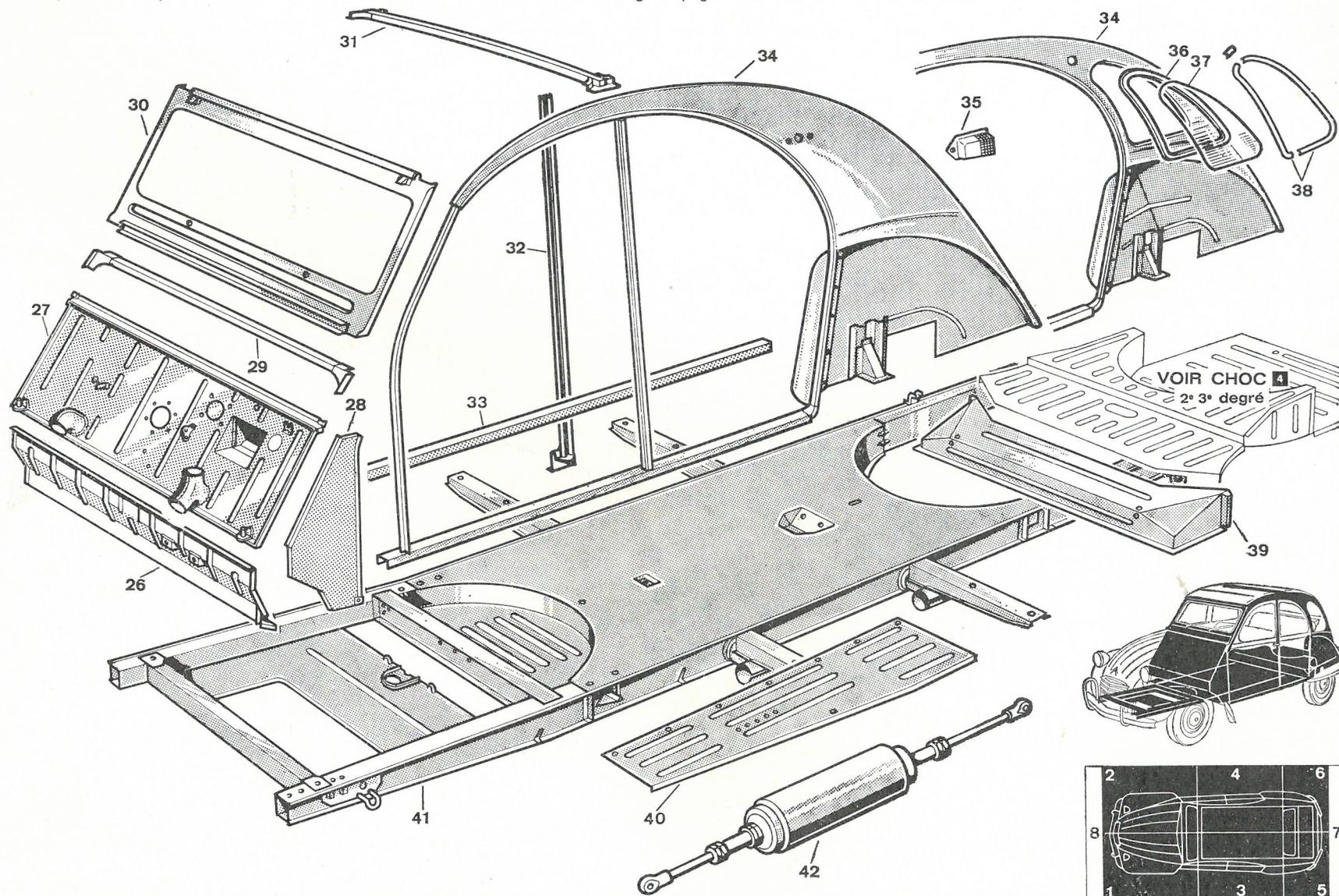
carrosserie

Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROEN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

3**CHOC LATÉRAL ET "TONNEAU"
2°, 3° degré****CITROËN 2 CV**Pièces du choc 1^{er} degré, plus :

© Modèle Déposé E.T.A.I.

La capote n'étant que rarement déchirée dans un choc latéral nous l'avons fait figurer page T. 32 avec les ENSEMBLES DE CAISSES.



Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 47 et T. 48.

C
carrosserie

Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROËN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

NOMENCLATURE ET TARIF DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep. N° pièce	Désignation	Prix	Rep. N° pièce	Désignation	Prix
26 AZ 831-1d	Plancher de pédales (depuis mars 66)	20,61	34 AZ 821-7p	Panneau complet (montage glace de custode) charnières de porte sur pied AV (depuis septembre 65)	111,54
27 AZ 833-03f	Tablier (depuis septembre 66)	66,11	35 AZ 575-16v	Feu indicateur de direction SEIMA (depuis juin 65)	12,05
28 A 822-2	Tôle latérale d'auvent G.	7,40	36 AZ 961-33	Scellement de glace de custode (depuis septembre 65)	6,67
29 A 813-87	Traverse inférieure de pare-brise avec goussets	6,89	37 AZ 961-32	Glace de custode (depuis septembre 65)	15,88
30 AZ 813-1b	Baie de pare-brise (depuis avril 65)	33,84	38 AZ 854-111b	Profilé d'enjolivement de glace de custode (avec 109b et 2 fois 120a)	3,48
31 A 813-90	Traverse intermédiaire AV de caisse	5,23	39 A 831-2	Planche à talon	25,95
32 AZ 821-3	Pied milieu G.	12,56	40 AZ 831-85b	Plancher latéral côté G.	22,03
33 AZ 821-6	Brancard de bas de caisse G. avec tôle de fermeture et fixation ceinture sécurité	17,55	41 AZ 721-2b	Plate-forme assemblée (depuis septembre 65)	315,00
34 AZ 821-7j	Panneau complet avec tôle de fermeture charnières de portes sur pied milieu	108,28	42 A 434-0b	Pot de suspension complet (jusqu'à juillet 62)	128,78
— AZ 821-7m	Panneau complet avec tôle de fermeture charnières de portes sur pied AV	108,28	— AZ 434-0a	Pot de suspension complet (depuis septembre 65)	164,95

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps	
26 avec 27 et 28	CAISSE - Dépose-pose (voir page T. 32)	5,00	34	card, découpage, ajustage, réglage des portes et soudage, masticage, insonorisant, nettoyage	7,75	
	PARTIE AVANT comprenant PLANCHER DE PÉDALES (26), TABLIER (27), TOLE LATÉRALE D'AUVENT (28) et BAIE DE PARE-BRISE (30) :			Peinture	1,00	
	Déshabillage-habillage mécanique (caisse déposée)	2,25		+ Supplément : PORTES (voir choc 3, 1 ^{er} degré, page T. 22)		
	Déshabillage-habillage électrique (caisse déposée)	2,00		+ Supplément : PLANCHER LATÉRAL (40) - Redressage	+1,25	
	Dégarnissage-garnissage sellerie (caisse déposée)	1,00		+ Supplément : PLANCHE A TALON (39) - Redressage	+1,00	
	PLANCHER DE PÉDALES, TABLIER (27) et TOLE LATÉRALE D'AUVENT (28) (sur caisse déposée et déshabillée) - Remplacement par dégrafage et soudage	14,00		PANNEAU DE COTE - Remplacement complet ou partiel comprenant dépose-pose des sièges AV et AR, dégrafage, redressage des éléments accidentés, positionnage et soudage des éléments neufs, masticage, insonorisant, nettoyage, déshabillage-habillage mécanique et électrique		
	Peinture	3,00		M = E = F = T =		
	26	PLANCHER DE PÉDALES (sur caisse déposée et déshabillée) - Remplacement par dégrafage et soudage			Peinture	3,00
	27	TABLIER (sur caisse déposée et déshabillée) - Remplacement par dégrafage et soudage			+ Supplément : GLACE DE CUSTODE (37) - Remplacement	+0,75
	28	TOLE LATÉRALE D'AUVENT (sur caisse déposée et déshabillée) - Remplacement par dégrafage et soudage		2,50	35	FEU DE DIRECTION - Remplacement
30	Peinture	0,75	37	GLACE DE CUSTODE (cassée) - Remplacement y compris nettoyage	AZL 1,00 AZAM 1,25	
	BAIE DE PARE-BRISE (sur caisse déposée et déshabillée) - Remplacement par dégrafage et soudage non compris remplacement du pare-brise		PANNEAU AR ET FOND DE COFFRE (caisse déposée) - Remplacement	9,00		
	—	BAIE DE PARE-BRISE (sur véhicule) - Remplacement par dégrafage et soudage compr. déshabillage-habillage mécanique, électrique, non compris remplacement du pare-brise		+ Supplément : PLANCHE A TALON - Remplacement	+ 4,00	
	Peinture		39	PLATE-FORME (avant 65) - Remplacement comprenant dépose-pose 2 ailes AV, capot, désaccouplement-accouplement caisse de la plate-forme, déshabillage-habillage mécanique, dépose-pose ensemble moteur-B.V., purge des freins, insonorisant, non compris réglages	15,00	
	+ Supplément : PARE-BRISE - Remplacement voir choc 3 1 ^{er} degré, page T. 22		41	PLATE-FORME ASSEMBLÉE (après 65) - Même opération	16,00	
	32	PIED MILIEU (sur véhicule) - Remplacement	4,00	+ Supplément : 3 réglages (voir ENSEMBLES DE CAISSES, page T. 32)		
	Peinture	0,75	42	POT DE SUSPENSION - Dépose-pose ou remplacement y compris pré-réglage, non compris réglage des hauteurs	2,00	
	+ Supplément : BRANCARD - Remplacement	+ 3,50	—	2 POTS DE SUSPENSION - Même opération	2,75	
	—	PIED MILIEU ET MORCEAU DE BRANCARD (33) - Remplacement comprenant dépose-pose des sièges AV et AR, des portes AV et AR accidentées, dégrafage pied milieu, bran-		POT DE SUSPENSION (déposé) - Remise en état	0,75	
				2 POTS DE SUSPENSION (déposés) - Même opération	1,25	

Ajouter au temps de peinture 0,25 par intervention (1 ou plusieurs éléments) voir page T. 43.



NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep. N° pièce	Désignation	Prix	Rep. N° pièce	Désignation	Prix
1 A 615-02	Pare-chocs AR (avant sept. 65)	18,18	8 AZ 851-88b	Aile AR (depuis avril 66)	26,00
— AZ 615-90d	Pare-chocs AR (depuis septembre 65)	17,09	9 AZ 823-1c	Panneau AR (depuis mars 64)	20,79
2 AZ 854-15	Jonc de pare-chocs AR	3,47	10 AZ 844-19	Porte de coffre	39,95
3 AZ 615-22a	Butoir caoutchouc de pare-chocs (depuis septembre 65)	2,58	11 AZ 844-22a	Bande d'articulation de charnière de coffre	4,20
4 AZ 615-8	Support de barre de protection (depuis mars 63)	4,71	12 AZ 844-24a	Traverse support de coffre	13,19
5 AZ 615-72	Barre de protection de lanterne AR (depuis mars 63)	10,86	13 AU 861-13a	Jeu de 3 barilletts	8,24
6 AZ 615-88	Support de pare-chocs AR	4,75	14 AZ 861-42	Poignée de coffre	2,30
7 AZ 544-03h	Lanterne AR - stop AXO (depuis mars 64)	12,00	15 AZ 861-72f	Broche de poignée de porte de coffre (depuis oct. 64)	4,98
— AZ 544-03j	Lanterne AR - stop SEIMA (depuis mars 64)	13,23	16 AZ 861-22	Pêne avec moyeu de fermeture de porte de coffre	3,53

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1	PARE-CHOCS AR - Dépose-pose (→ mars 63) AZ	0,50	8	AILE AR D. ou G. (déposée) - Remplacement	0,25
	(mars 63 →) AZL	0,75	—	AILE AR G. - Remplacement	1,00
	AZAM	1,00	—	AILE AR D. - Remplacement	1,25
—	PARE-CHOCS AR (déposé) - Déshab.-habillage (→ mars 63) AZ	0,75		Peinture =	1,75
	(mars 63 →) AZL	1,00	9	PANNEAU AR (sur véhicule) - Remplacement comprenant dépose-pose pare-chocs AR, feux, découpage et soudage du panneau AR	4,00
	AZAM	1,25	—	PANNEAU AR (pare-chocs déposé) - Remplacement	2,50
—	PARE-CHOCS AR - Remplacement comprenant dépose du pare-chocs accidenté et habillage du pare-chocs neuf (→ mars 63) AZ	0,50		Peinture =	1,00
	(mars 63 →) AZL	1,00	10	+ Supplément peinture plaque de police (noir) et n° d'immatriculation - Rempl. y compr. déshab.-habil.	+ 1,00
	AZAM	1,50		Peinture =	0,75
	Peinture =	0,50	14	POIGNEE DE COFFRE - Rempl. compr. barillet, broche et pêne	1,75
7	LANTERNE AR - Remplacement	0,25	13	+ Supplément: BARILLET DE PORTE et COMMUTATEUR - Rempl.	0,25
8	AILE AR G. - Dépose-pose	0,75			
—	AILE AR D. (côté tubulure de rempl. d'essence) - Dépose-pose	1,00			

Ajouter au temps de peinture 0,25 par intervention (1 ou plusieurs éléments) voir page T. 43.

C
carrosserie

CITROEN 2 CV

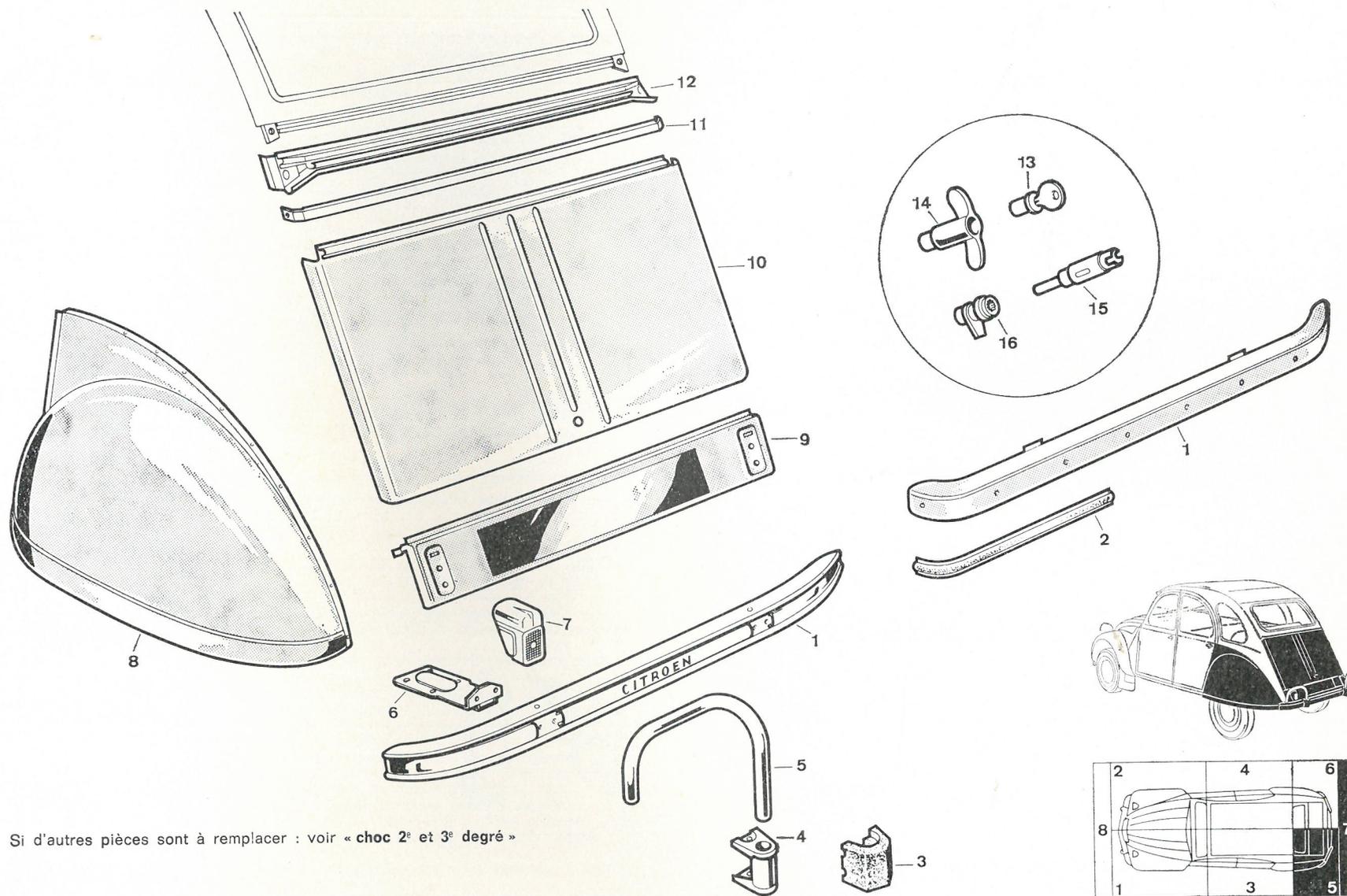
© Modèle Déposé E.T.A.I.

CHOC 3/4 ARRIERE ET ARRIERE 1^{er} degré

4

© Modèle Déposé E.T.A.I.

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 47 et T. 48.



Si d'autres pièces sont à remplacer : voir « choc 2^e et 3^e degré »

Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROEN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

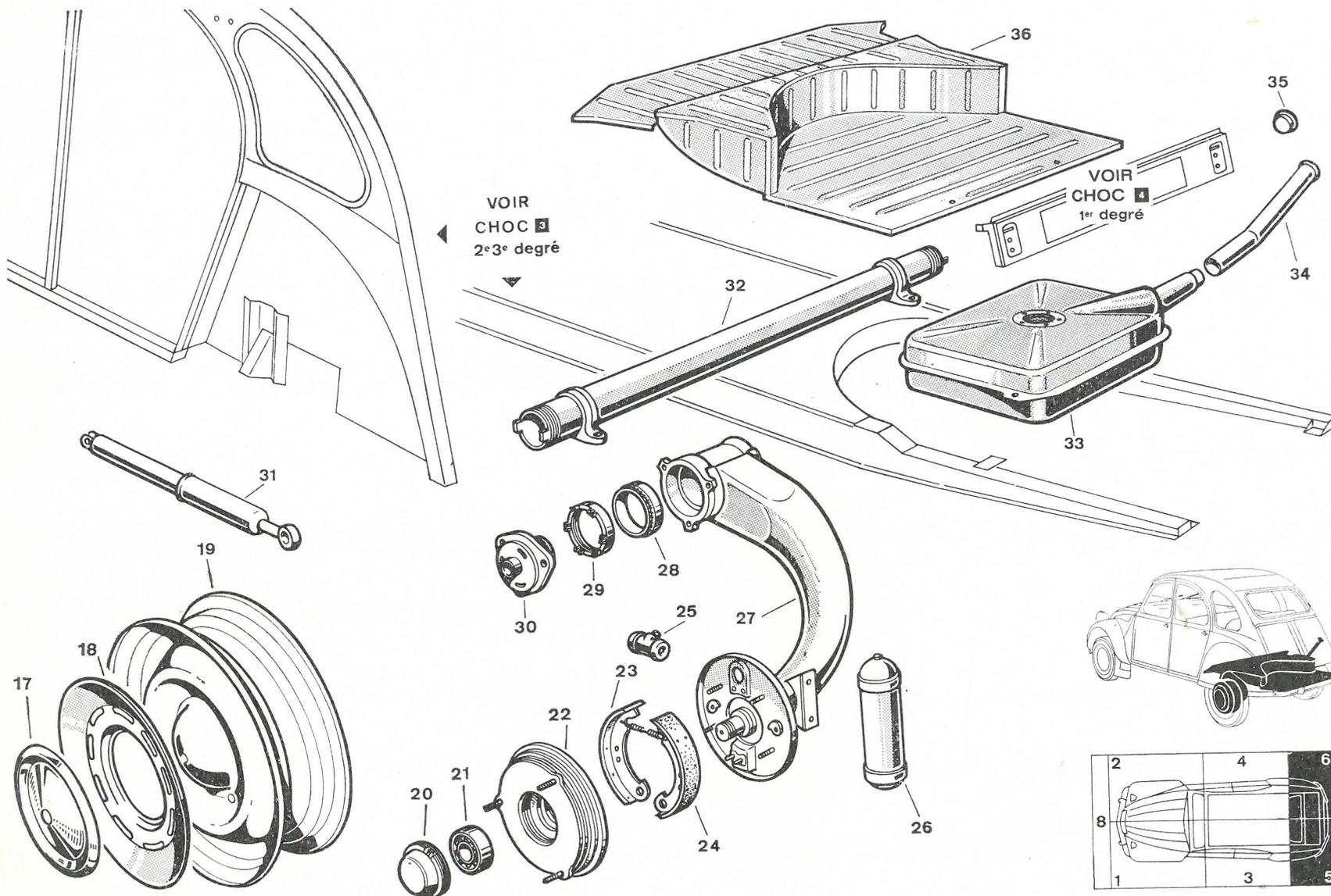
4

CHOC 3/4 ARRIERE ET ARRIERE 2^e, 3^e, degré

CITROEN 2 CV

Pièces du choc 1^{er} degré, plus :

© Modèle Déposé E.T.A.I.



Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 47 et T. 48.

Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROEN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep. N° pièce	Désignation	Prix	Rep. N° pièce	Désignation	Prix
17 AM 854-1b	Enjoliveur	3,66	28 620-041	Roulement à 24 galets SKF	21,64
18 AZ 854-142	Flanc blanc	6,18	— 620-042	Roulement à 26 galets TIMKEN	22,76
19	Roue (s'adresser directement à Michelin)		29 AM 414-91	Ecrou à encoches	2,94
20 A 426-97	Bague-écrou mâle avec bouchon de moyeu	4,71	30 AZ 436-02b	Frotteur AR complet	19,29
21 620-000	Roulement double	24,85	31 AZ 436-02	Amortisseur hydraulique AR	40,74
22 A 426-0b	Moyeu tambour 3 tocs	53,68	32 AM 424-01	Traverse d'essieu AR	58,97
23 AZ 451-19	Segment AV de frein AR (depuis mars 63).....	7,44	AZ 42-0a	Essieu AR complet avec freins	572,83
24 AZ 451-20	Segment AR de frein AR (depuis mars 63).....	7,44	33 A 175-1a	Réservoir d'essence de 20 litres	27,74
25 AZ 453-05c	Cylindre de roue AR complet	22,11	34 A 175-4a	Tubulure de remplissage	8,67
26 AZ 435-01	Batteur AR droit ou gauche complet (depuis sept. 65)..	42,56	35 803-884	Bouchon de remplissage	2,66
27 AZ 422-1	Bras d'essieu AR G. sans amortisseur.....	95,71	36 AZ 832-5b	Fond de coffre AR	45,00
— AX 422-1	Bras d'essieu AR G. avec amortisseur.....	109,53			

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
19	ROUE AR et ENJOLIVEURS - Dépose-pose y compris mise sur chandelles du véhicule	0,50	—	BRAS D'ESSIEU AR D. ou G. (déposé) - Contrôle ou remplacement comprenant déshabillage-habillage complet du bras, dépose-pose segments de frein, cylindre de roue, réglage des excentriques et peinture	2,75
—	JANTE ou PNEU - Remplacement roue déposée	0,50	—	2 BRAS D'ESSIEU AR (déposés) - Mêmes opérations	4,75
—	Peinture	0,50	—	+ Supplément : PURGE	+0,50
22	TAMBOUR DE FREIN AR (Roue AR déposée, véhicule sur chandelles) - Remplacement comprenant toilage léger des garnitures	1,25	—	2 FROTTEURS AR (déposés) - Dépose-pose	1,00
—	2 TAMBOURS DE FREIN AR (Roue AR déposée, véhicule sur chandelles) - Remplacement compr. toilage léger des garnitures	2,25	30	2 FROTTEURS AR (déposés) - Remise en état. Tarage au couple	1,00
—	TAMBOUR DE FREIN AR ou ROULEMENT (Tambour déposé) - Remplacement y compris joint SPI	0,50	—	2 FROTTEURS AR - Remplacement non compris réglages	1,25
—	2 TAMBOURS DE FREINS AR ou ROULEMENTS (Tambours déposés) - Remplacement y compris 2 joints SPI	0,75	31	1 AMORTISSEUR (véhicule sur chandelles) - Remplacement	0,50
23-24	SEGMENTS DE FREIN AR (1 côté) - Remplacement suite à tambour déposé pour contrôle, comprenant réglages	0,75	—	2 AMORTISSEURS (véhicule sur chandelles) - Remplacement	0,75
—	SEGMENTS DE FREINS AR (2 côtés) - Remplacement suite à tambours déposés pour contrôle, comprenant réglages	1,25	32	TRAVERSE D'ESSIEU AR (2 bras déposés) - Dépose-pose y compris dépose-pose réservoir essence avec désaccouplement-accouplement durite réservoir et jauge	0,75
25	CYLINDRE DE ROUE AR (tambour déposé) - Remplacement	0,25	—	TRAVERSE D'ESSIEU AR - Remplacement y compris dépose-pose des 2 bras d'essieu, traverse AR, déshabillage-habillage	3,00
—	2 CYLINDRES DE ROUES AR (tambours déposés) - Remplacement	0,50	—	TRAVERSE D'ESSIEU AR (déposée) - Déshabillage-habillage	0,50
—	+ Supplément possible - 1 cylindre de roue REMISE en ETAT	+0,20	—	ESSIEU AR COMPLET AVEC FREINS (caisse déposée et plate-forme sur cales)	1,00
—	2 cylindres de roue REMISE en ETAT	+0,30	—	Dépose-pose	6,50
—	+ Supplément possible - Toilage des segments (1 côté) réglage	+0,50	33	Remise en état	0,75
—	Toilage des segments (2 côtés) réglage	+0,75	—	RESERVOIR (véhicule sur chandelles) - Dépose-pose	1,00
—	PURGE DES FREINS	0,50	—	RESERVOIR (véhicule sur chandelles) - Remplacement y compris vidange et plein	1,00
26	BATTEUR AR (Véhicule sur chandelles, roue AR déposée) - Contrôle et remplacement	0,50	34	TUBULURE DE REMPLISSAGE ESSENCE - Remplacement	0,50
—	2 BATTEURS AR (Véhicule sur chandelles, roues AR déposées) - Contrôle et remplacement	0,75	36	FOND DE COFFRE PANNEAU AR (sur caisse déposée) - Remplacement comprenant dépose-pose de la porte de coffre, des 2 ailes AR, dégrafage, redressage, positionnement des éléments neufs, soudage, masticage et insonorisant, nettoyage, dépose et pose sur marbre	9,00
27	1 BRAS D'ESSIEU AR (Véhicule sur chandelles, roue AR déposée) - Dépose-pose	0,75	—	Peinture	1,75
—	2 BRAS D'ESSIEU AR (Véhicule sur chandelles, roues AR déposées) - Dépose-pose	1,25			

Ajouter au temps de peinture 0,25 par intervention (1 ou plusieurs éléments) voir page T. 43.

NOMENCLATURE ET TARIF DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep. N° pièce	Désignation	Prix	Rep. N° pièce	Désignation	Prix
1 AZ 822-6	Bandeau de planche de bord	16,44	— AZ 522-05a	Commutateur CARTIER feux indicateurs direction (jusqu'à février 64)	31,52
2 AZ 564-5d	Buse de dégivrage (depuis février 64)	15,18	18 AZ 521-03p	Tableau de bord « Export »	78,96
3 AZ 822-8	Entourage de compteur « Export »	5,72	19 AZ 545-03a	Plafonnier SEIMA (depuis mai 1965)	7,35
4 AZ 561-2	Moteur d'essuie-glace 6 V	76,17	20 AZ 554-1a	Ecran de pare-soleil sans miroir, côté G. (dep. oct. 66)	4,60
5 AZ 565-5	Support d'axe de balai	9,27	— AZ 554-1b	Ecran de pare-soleil avec miroir, côté D. (AZAM depuis octobre 66)	9,83
6 AZ 565-14	Support de mécanisme essuie-glace	8,21	21 AZ 551-3b	Rétroviseur complet (depuis avrie 65	3,43
7 AZ 565-18	Tringle de commande	5,95	22 AZ 334-01e	Commande de vitesse sur tablier (depuis juillet 66)	20,44
8 AZ 565-2c	Balai complet	13,47	23 AZ 441-1a	Volant avec arbre de direction (depuis septembre 62)..	37,58
— AZ 565-2b	Balai complet AZAM	15,30	— AZ 441-51a	Volant de direction AZAM (depuis mai 66)	45,00
9 AZ 532-10a	Voyant témoin de charge	2,79	— AZ 441-51b	Volant de direction AZAM et EXPORT (depuis avril 67)	45,00
10 A 521-5	Indicateur de charge et de décharge	8,30	24 A 441-2b	Tube fixe de direction (jusqu'à septembre 62)	6,91
11 AZ 521-02b	Tableau de bord JAEGER (depuis novembre 64)	67,51	— AZ 441-2a	Tube fixe de direction (jusqu'à avril 67)	4,12
— AZ 521-02v	Tableau de bord O.S. (depuis mars 66)	66,67	25 AZ 441-93	Arbre de direction avec plaquette de fixation volant AZAM	15,00
12 AZ 521-01b	Support de tableau de bord (depuis juin 65)	2,30	26 AZ 441-91	Enjoliveur et capuchon de volant AZAM	5,50
13 AZU212-14	Commutateur d'allumage, sans barillet	4,00	27 AZ 522-05d	Commutateur de direction GELBON sur tube de direction (depuis février 64)	12,02
14 A 861-43	Barillet commutateur allumage	3,13	28 A 454-3a	Tirette de frein à main	17,58
15 AZ 522-9b	Commutateur feux position, feux AR (depuis juin 65) ..	6,05	— AK 454-3	Tirette de frein à main à bouton poussoir (sept. 66 →)	14,65
16 AZ 522-02	Commutateur d'éclairage et d'avertisseur	22,25			
17 AZ 522-05	Commutateur SCINTEX feux indicateurs direction (jusqu'à février 64)	31,05			

C

carrosserie

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR

facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1	BANDEAU DE PLANCHE DE BORD - Dépose-pose	0,50	16	COMMUTATEUR D'ECLAIRAGE ET D'AVERTISSEUR - Remplac.	
2	BUSE DE DEGIVRAGE - Remplacement		17	COMMUTATEUR DE FEUX DE DIRECTION (CARTIER ou SCINTEX) - Remplacement	0,50
4	MOTEUR ESSUIE-GLACE - Remplacement	1,25	19	PLAFONNIER - Remplacement	0,25
—	MECANISME ESSUIE-GLACE - TRINGLERIE (5, 6 et 7) - Dépose-pose ou remplacement		22	COMMANDE DES VITESSES SUR TABLIER - Remplacement comprenant désaccouplement-accouplement du levier sur B.V.	0,75
5	SUPPORT D'AXE DE BALAIS - Remplacement		23	VOLANT DE DIRECTION avec TUBE - Dépose-pose ou remplacement comprenant dépose-pose du tapis AV	0,50
—	2 SUPPORTS D'AXES DE BALAIS - Remplacement		28	LEVIER DE FREIN A MAIN - Remplacement	0,50
9	COMMUTATEUR ou VOYANT AU TABLEAU - Remplacement	0,25			
11	TABLEAU DE BORD (JAEGER, nov. 64 →) - Remplacement	0,75			
—	TABLEAU DE BORD (Export) - Remplacement				

CITROEN 2 CV

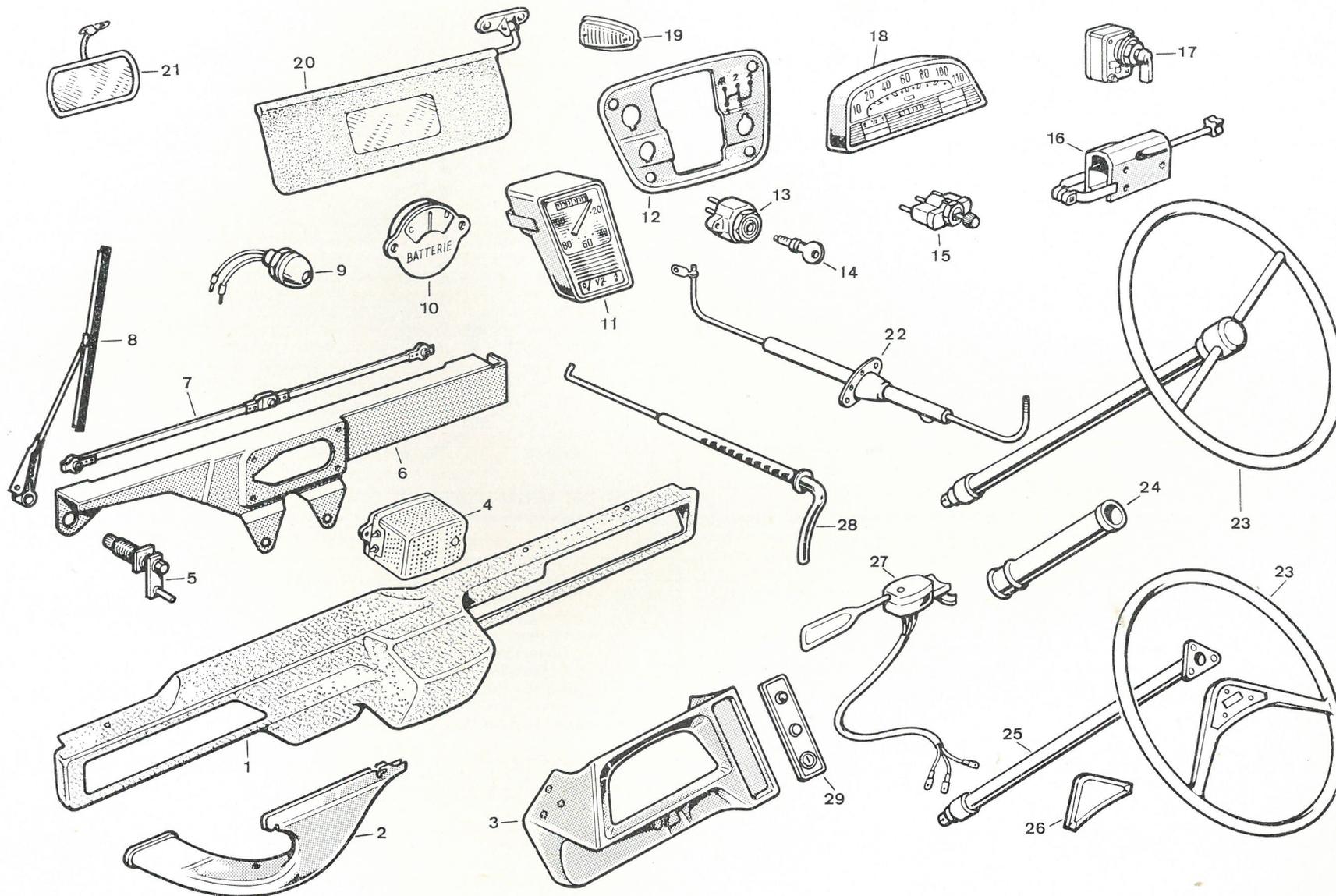
Dégâts provoqués par les occupants, les bagages, etc...

CHOC DE L'INTERIEUR

5

© Modèle Déposé E.T.A.I.

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 47 et T. 48.



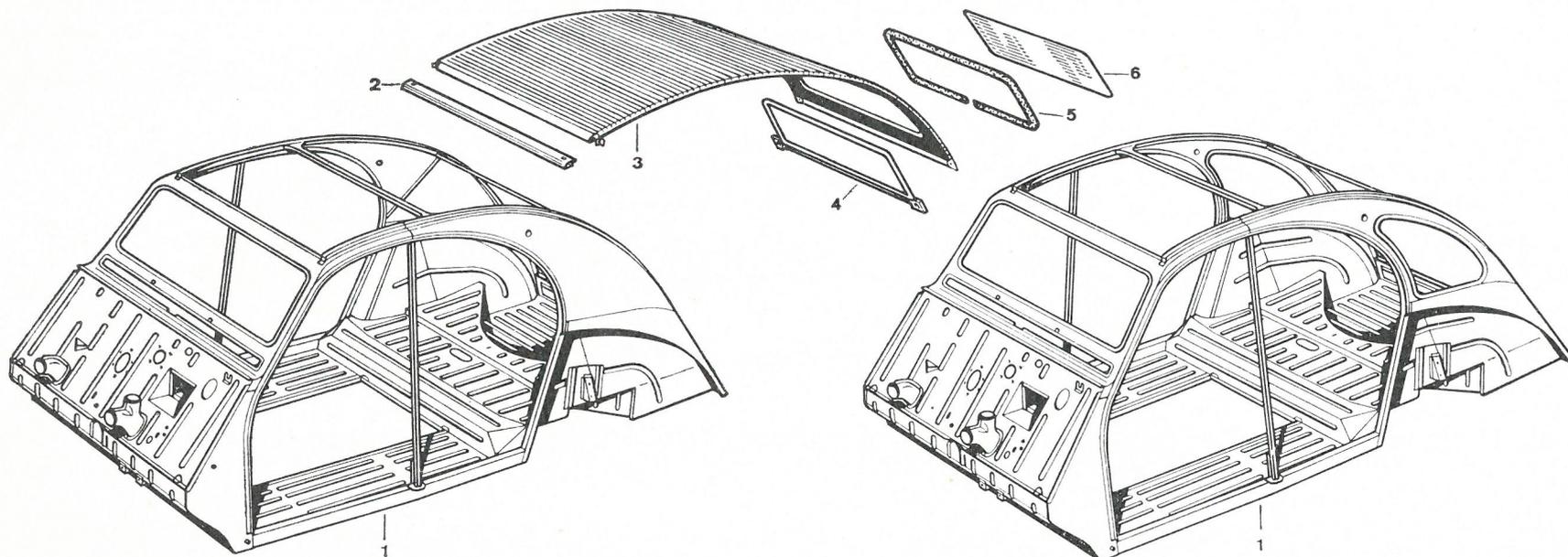
C
carrosserie

Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROEN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

ENSEMBLES DE CAISSES

CITROEN 2 CV

© Modèle déposé E.T.A.I.



NOMENCLATURE DES CAISSES (Prix en juillet 1968)

Rep. N° pièce	Désignation	Prix
1 AZ 801-7	Carrosserie nue de berline	630,00
— AZ 801-7e	Carrosserie nue de limousine	630,00
2 A 971-99	Traverse AV de capote	4,53
3 A 971-01c	Capote longue verte ou bleue (01 d) complète glace de lunette	144,74
— AZ 971-3f	Capote courte bleue ou grise (3 i) ou verte AZL (3j) ou verte AZAM (3 k) ou rouge AZL (3 p) ou rouge AZAM (3 q)	146,48
4 A 961-7a	Glace de lunette	21,42
5 A 971-86c	Support de lunette (capote longue)	10,95
— AZ 971-86	Support de lunette (capote courte)	8,05

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR

Rep.	Opération	Temps
1	CAISSE - Dépose-pose (sur véhicule) comprenant réglage des commandes et purge des freins	5,00
	Désabillage-habillage mécanique	2,50
	Ferrage, dépose-pose éléments fixes et mobiles	5,75
	Dégarnissage-garnissage sellerie	3,25
	Désabillage-habillage électrique	4,25
—	CAISSE - Remplacement (sur véhicule) comprenant toutes déposes-poses, désabillages-habillages, dégarnissages-garnissages	20,75
	+ Supplément : Etanchéité, insonorisant	+ 2,75
	Peinture	8,00
	+ Supplément : 2 GLACES DE CUSTODE - Remplacement	+ 1,25
3	CAPOTE - Remplacement	
4	GLACE DE LUNETTE AR - Remplacement	

REGLAGES SUSPENSION

—	Contrôle des hauteurs AV et AR : y compris mise à pression correcte des pneus	0,50
—	Réglage des hauteurs AV et AR et des butées y compris contrôle préalable	0,75

REGLAGES DIRECTION

—	Contrôle parallélisme	0,25
—	Réglage parallélisme y compris contrôle préalable	0,75
—	Réglage braquage y compris contrôle préalable	0,25
—	2 réglages : hauteurs + parallélisme	1,25
—	3 réglages : hauteurs + parallélisme + braquage	1,50
—	Contrôle inclinaison des pivots y compris carrossage et braquage	1,00

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 47 et T. 48.

Désignation	Prix	Désignation	Prix
Antenne de gouttière ARA amovible, modèle standard	17,25	Etui porte-cigarettes GRE à fixation magnétique	12,32
Antenne latérale d'auvent SYMA, 3 brins	26,22	Fermeture à clé du capot moteur	16,72
Antenne de toit ARA monobrin spéciale 2 CV sans perçage	24,50	Fixe-glace CLIP permettant de maintenir la glace de porte dans trois positions	73,00
Antenne de toit SYMA monobrin spéciale 2 CV sans perçage	26,40	Flanc blanc amovible GALA	25,50
Antenne de toit SYMA télescopique 2 brins spéciale 2 CV sans perçage	29,50	Galerie de toit avec plateau LN entièrement démontable	84,48
Amortisseur à friction PROGRESS	111,00	Galerie de toit EYREM-SPORTS (composé de 2 traverses)	73,90
Antibrouillard MARCHAL	143,50	Housses de sièges COUVRAUTO pour l'AV ou l'AR « AZL »	83,60
Antivol cartouche NEIMAN bloquant la direction	56,80	Housses de sièges COUVRAUTO pour l'AV « AZAM »	105,60
Antivol GECO de bouchon d'essence	15,75	Housses de sièges COUVRAUTO pour l'AR « AZAM »	96,80
Antivol PJ de bouchon d'essence	15,40	Lave pare-brise MARCHAL « Roto Matic »	31,06
Antivol SIMPLEX bloquant la direction	54,38	Lave pare-brise TRANSPAR	24,37
Avertisseurs jumelés KLAXON	47,67	Phare de recul CARELLO entièrement en plastique	15,84
Avertisseurs jumelés MIXO avec relais	60,76	Plaque de nationalité « F » FIXAUTO plastique adhésif	4,40
Avertisseurs jumelés SANOR	51,92	Plaque de nationalité « F » QUILLERY armoriée, pose par perçage	13,64
Banquette AV complète FERLOR modèle AZ-AZL	168,52	Plaque de police ROBRI, caractères emboutis	29,92
Banquette AR complète FERLOR modèle AZAM	308,00	Plaque de police SUPER-RELIEF, caractères emboutis	33,44
Capote COUVRAUTO pour 2 CV grande lunette	132,00	Porte-tout LEFOL en métal inox (composé de 2 traverses)	68,50
Ceinture de sécurité KISOV place AV. Combiné	87,12	Poste autoradio PHILIPS « Minauto » sans antenne	216,48
Ceinture de sécurité KISOV place AV. Sous abdominale	63,36	Poste autoradio RADIOMATIC « TM2P » coffret avec antenne	275,96
Ceinture de sécurité LIV place AV. Baudrier	59,84	Poste autoradio SONOLOR coffret sans antenne	175,12
Ceinture de sécurité LIV place AV. Combiné	77,44	Prise de courant SCINTEX 4 broches pour attelage de remorque	19,18
Cendrier GRE à fixation magnétique	15,22	Rétroviseur extérieur de porte AEB chromé, sans perçage	20,24
Chaîne neige CANADA pour roues AV	100,32	Rétroviseur extérieur de porte CIPA avec perçage	5,28
Coupe-batterie A.F.S.A.	7,56	Rétroviseur extérieur de porte CIPA sans perçage	6,77
Couvre-volant antidérapant en plastique	5,45	Support de roue de secours FERLOR sous capot AV	35,64
Défecteur de glace de porte en plexiglass avec écarte-glace	15,57	Surcapote COUVRAUTO, se place par dessus la capote d'origine	29,48
Dispositif d'attelage de remorque	67,76	Tapis-brosse NONSTOP en coco tressé	42,24
Ecran anti-buée STEARNS pour lunette AR	13,20	Tapis-brosse NONSTOP en coco tressé	31,68
Enjoliveurs de roue GH en acier inox	36,60	Thermomètre d'ambiance GRE fixation magnétique	7,65
Enjoliveurs de roue ROBRI en métal poli	42,68	Volant QUILLERY (d'origine sur AZAM)	42,24
Essuie-glace HYPER-BALAI, augmente le champ visuel	17,07	Volet de lunette AR GRADULUX	39,33

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE Exprimés en heures et en centièmes d'heure

Désignation - Pose	Temps	Désignation - Pose	Temps
Antenne de radio	0,25	Avertisseur sur circuit indépendant	1,50
Antivol de direction	0,75	Ceinture de sécurité	0,30
Attelage de remorque avec faisceau électrique	4 à 5,00	Galerie de toit	0,20
Avertisseur sur circuit d'origine	0,75	Poste autoradio	0,25

NOTA. — La liste des équipements figurant ici (par ordre alphabétique des équipements et des marques) n'est pas limitative. Nous n'avons cité que la gamme des matériels dont les prix ont été portés à notre connaissance. Sur les précédents nos de A.T.E.A., des prix d'équipement supplémentaires ont été cités.

NOMENCLATURE ET TARIF DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep. N° pièce	Désignation	Prix	Rep. N° pièce	Désignation	Prix	
1 AZ 33-06q	B.V. complète, transm. à cardans (jusqu'à avril 66)	887,00	22	620-193	Roulement AR arbre primaire ou AR de pignon d'attaque (jusqu'à oct. 66)	19,46
— AZ 33-06s	B.V. complète, transm. à cardans (avril 66)	1.146,26	—	620-270	Roulement AR arbre primaire ou AR de pignon d'attaque (depuis oct. 66)	8,27
— AZ 33-06p	B.V. complète, transm. cardans, embray. centrifuge	889,10	23 A	333-4a	Roue de renvoi de réducteur sur pignon d'attaque (jusqu'à nov. 64)	18,64
— AZ 33-06r	B.V. complète, transm. billes, embrayage centrifuge	1.146,26	—	AZ 333-4	Roue de renvoi de réducteur sur pignon d'attaque (depuis nov. 64)	19,44
2 AZ 331-01g	Carter de B.V. et embrayage (jusqu'à avril 66)	117,22	24 A	335-03	Baladeur de surmultipliée	23,11
— AZ 331-01i	Carter de B.V. et embrayage (depuis sept. 64)	101,67	25 A	333-5	Train intermédiaire	37,35
3 A 331-02	Couvercle AR complet (jusqu'à juin 65)	17,06	26 A	333-7	Pignon bague de marche AR (20 dents)	12,36
— AZ 331-02b	Couvercle AR sans doigt de guidage (depuis juin 65)	17,92	—	AZ 333-7	Pignon bague de marche AR (15 dents)	13,53
4 A 334-03	Support avec levier de commande (jusqu'à juin 65)	27,91	27	620-014	Roulement double AV pignon d'attaque (jusqu'à mars 63)	14,99
— AZ 334-03c	Support avec levier de commande (depuis juin 65)	30,36	—	620-227	Roulement rouleaux AV pignon attaque (mars-oct. 63)	18,43
5 AZ 334-1	Axe de commande de fourchette de 1 ^{re} et AR	5,60	—	620-249	Roulement AV pignon d'attaque (depuis oct. 63)	16,49
6 AZ 334-6	Fourchette de 1 ^{re} et AR	9,36	28 AZ	344-02	Couple conique 8x29 (mars-oct. 63)	89,51
7 AZ 334-9	Axe de commande de fourchette de 2 ^e et 3 ^e	10,80	—	AZ 344-02a	Couple conique 8x29 (depuis oct. 63)	89,51
8 A 334-7a	Fourchette de 2 ^e -3 ^e	9,79	29 AM	343-2	Roue planétaire 8 canelures (depuis mars 63)	8,99
9 AZ 334-10a	Axe de commande de fourchette de surmultipliée	5,63	—	AZ 343-2a	Roue planétaire 20 canelures AZAM (depuis sept. 65)	8,41
10 A 334-8a	Fourchette de vitesse surmultipliée	11,58	30 AM	343-3	Pignon satellite (depuis mars 63)	2,97
11 620-102	Bague en bout de vilebrequin	2,60	31 AZ	343-1	Boîtier de différentiel (depuis mars 63)	18,79
12 620-003	Roulement AV arbre commande (embr. normal)	4,89	32	89-964	Roulement à rouleaux coniques de différentiel	13,58
13 AZ 331-83	Cuvette d'arrêt d'huile d'arbre de commande	0,44	33	10-482	Roulement d'arbre différentiel	5,35
14 620-002	Roulement AR arbre de commande	5,73	34	612-618	Bague d'étanchéité de roulement d'arbre de différentiel	1,34
15 AZ 332-1g	Arbre de commande, embr. normal (depuis avril 66)	36,50	35 A	372-88a	Accordéon d'étanchéité d'arbre cannelé	1,52
— AZ 332-1h	Arbre de commande embr. centrif. (depuis avril 66)	36,50	36 AZ	371-94a	Arbre de différentiel transm. billes (depuis sept. 65)	19,07
16 A 335-04	Baladeur de 1 ^{re} et AR	36,55	37 AZ	373-03a	Transmission joint à billes côté boîte	134,34
17 AZ 335-02	Baladeur de 2 ^e et 3 ^e	54,59	38 A	331-95	Palier G. de mâchoire cardan (jusqu'à oct. 61)	15,88
18 AZ 335-96	Collerette entraînement baladeur 2 ^e et 3 ^e	9,16	—	AW 331-95	Palier G. de mâchoire cardan (jusqu'à janv. 63)	10,46
19 A 332-3	Arbre primaire (jusqu'à oct. 66)	19,30	—	AZ 331-9	Palier G. de mâchoire cardan (jusqu'à sept. 63)	15,68
— AZ 332-3	Arbre primaire canelures roulées (depuis oct. 66)	20,45	—	AZ 331-9h	Palier G. de mâchoire cardan (depuis sept. 63)	10,97
20 A 333-2	Pignon fou de 2 ^e	21,18				
21 A 333-3	Pignon de renvoi de réducteur (jusqu'à nov. 64)	13,38				
— AZ 333-3	Pignon de renvoi de réducteur (nov. 64-oct. 66)	11,75				
— AZ 333-3a	Pignon de renvoi de réducteur (depuis oct. 66)	13,55				

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

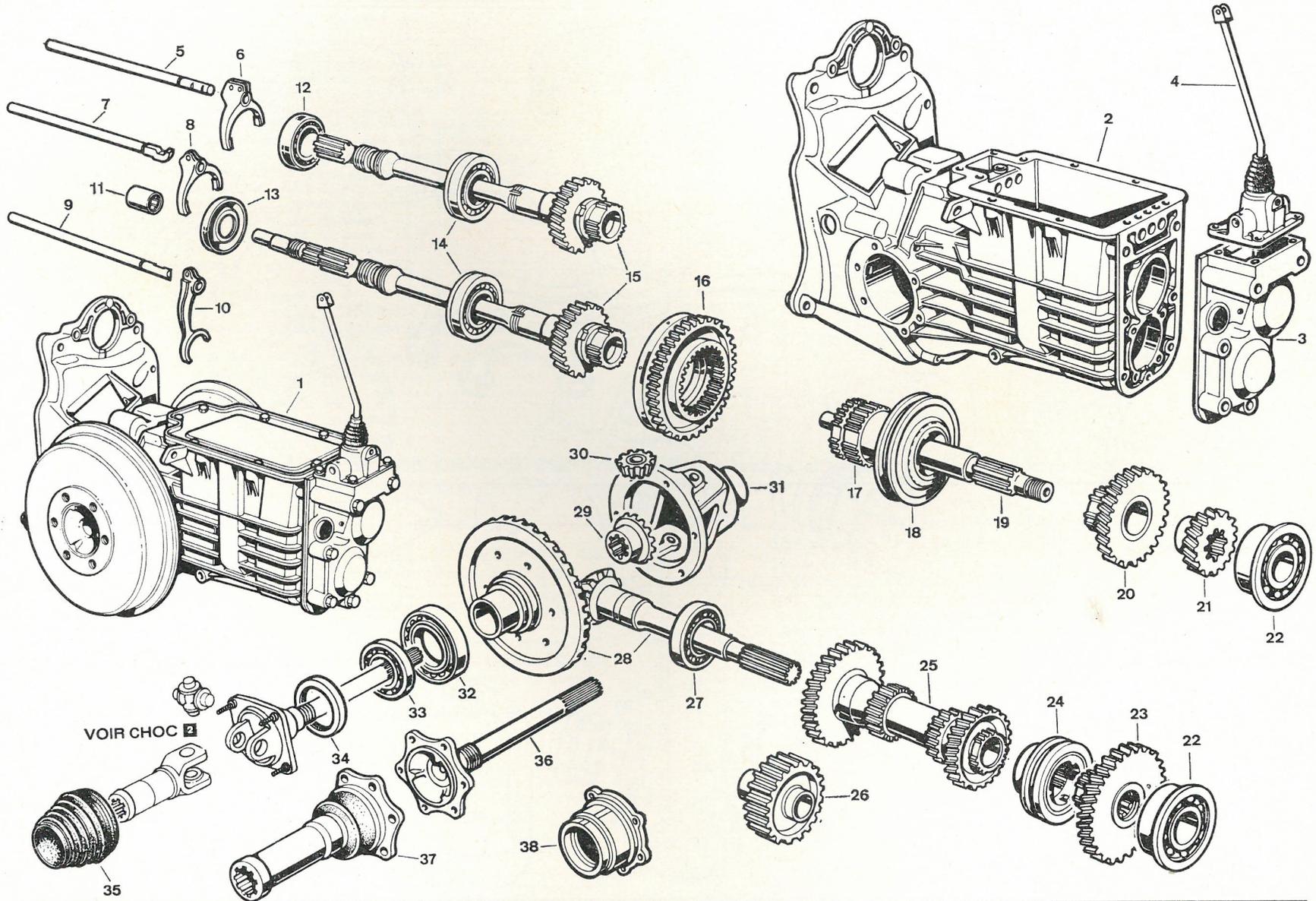
Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1	BOITE DE VITESSES - Dépose-pose de l'ensemble MOTEUR-B.V. et désaccouplement-accouplement de la B.V., purge complète des freins, réglage du frein à main, réglage du ralenti et de la garantie d'embrayage	5,25		+ Supplément : COUVERCLE AR (3), LEVIER DE VITESSES ou SUPPORT (4), ROULEMENT D'ARBRE DE COMMANDE (14), ARBRE DE COMMANDE (15), GAINES DE CAOUTCHOUC DE TRANSMISSIONS (35), TAMBOUR D'EMBRAYAGE ou COURONNE D'ACCOUPEMENT (voir opérations d'entretien courant, page T. 38) ou CYLINDRES DE ROUES (voir 2, 2 ^e et 3 ^e degré, page T. 20) - Temps moyen pour remplacement éventuel d'un ou plusieurs de ces organes	+ 0,75
—	BOITE DE VITESSES (déposée) - Remplacement par boîte neuve ou échange-rénovation	0,50	11	DOUILLE DE CENTRAGE ou ROULEMENT A AIGUILLES DE L'ARBRE DE COMMANDE (en bout de vilebrequin) - Remplacement (B.V. déposée et désaccouplée)	0,25
—	BOITE DE VITESSES (déposée) - Remise en état comprenant démontage, nettoyage, examen et contrôle des pièces, réglages, remontage, vidange et plein	9,50	19	ARBRE PRIMAIRE, PIGNON BALADEUR (16) ou ROULEMENT (14) (B.V. déposée et désaccouplée) - Remplacement comprenant réglage des fourchettes avec axes de commande	2,25
2	+ Supplément : CARTER DE B.V. et d'EMBRAYAGE - Remise en état comprenant contrôle des points d'appui au comparateur et dressage	+1,00			
—	+ Supplément : CARTER DE B.V. (cassé ou hors cotes au contrôle) - Remplacement	+0,50			

CITROEN 2 CV

BOITE DE VITESSES

© Modèle Déposé E.T.A.I.

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 47 et T. 48.

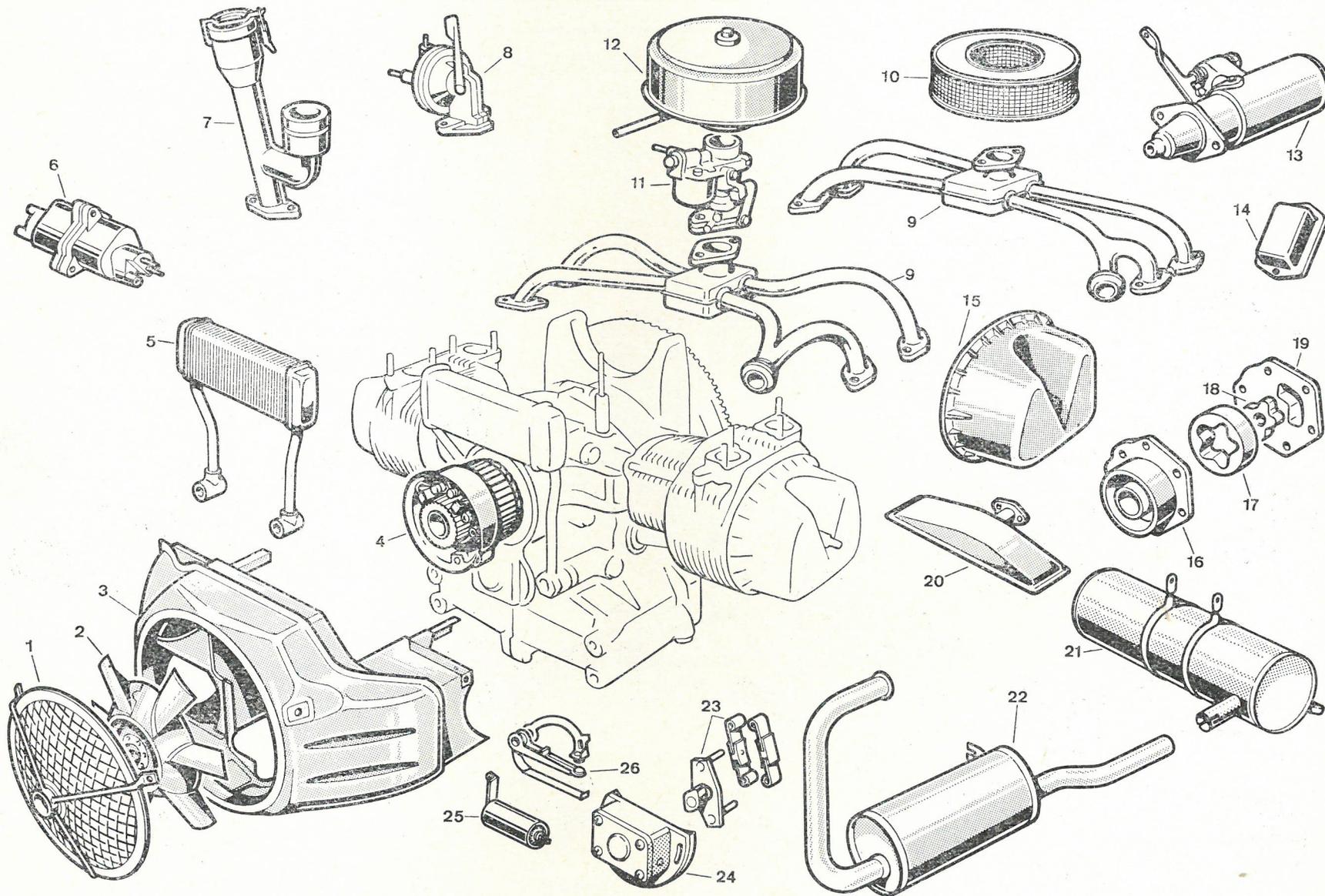


Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROEN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

EQUIPEMENT DES MOTEURS

CITROEN 2 CV

© Modèle Déposé E.T.A.I.



Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le MODE D'EMPLOI pages T. 47 et T. 48.

Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROEN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

NOMENCLATURE ET TARIF H.T. DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep.	N° pièce	Désignation	Prix	Rep.	N° pièce	Désignation	Prix
1	A 251-87a	Grille de protection (jusqu'à mars 63)	9,83	13	A 533-01	Démarrreur DUCELLIER (jusqu'à sept. 62)	259,31
—	AZ 251-87	Grille de protection (depuis mars 63)	10,24	—	A 533-01h	Démarrreur PARIS-RHONE (jusqu'à sept. 62)	263,33
2	AZ 241-1b	Ventilateur 6 pales	18,52	—	AM 533-01	Démarrreur DUCELLIER (depuis sept. 62)	18,08
3	AZU 242-1b	Collecteur d'air (depuis mars 63)	32,28	—	AM 533-01a	Démarrreur PARIS RHONE (depuis sept. 62)	20,43
4	A 532-0g	Dynamo DUCELLIER excit. masse (jusqu'à juil. 62)	168,95	14	A 535-1c	Régulateur PARIS-RHONE (jusqu'à juil. 62)	279,43
—	A 532-0e	Dynamo PARIS-RHONE excit. masse (depuis juil. 62)	121,19	—	AZ 535-1b	Régulateur DUCELLIER (depuis juil. 62)	65,75
—	AZ 532-0b	Dynamo DUCELLIER excit. + (depuis juil. 62)	149,35	—	AZ 535-1c	Régulateur PARIS-RHONE (depuis juil. 62)	56,84
—	AZ 532-0c	Dynamo PARIS-RHONE excit. + (depuis juil. 62)	121,19	—	AZ 535-1e	Régulateur CIBIE (depuis mars 63)	8,34
5	A 225-1a	Réfrigérateur d'huile (jusqu'à mars 63)	22,00	15	A 132-2	Couvre-culasse (jusqu'à mars 63)	6,88
—	AZ 225-1	Réfrigérateur d'huile (depuis mars 63)	22,00	—	AM 132-2	Couvre-culasse (depuis mars 63)	10,46
6	AZU 212-01	Bobine d'allumage 6 volts	37,41	16	AZ 113-6	Corps de pompe à huile	9,83
—	AM 212-03	Bobine d'allumage 12 volts	38,85	17	AZ 228-8	Roue de pompe à huile 5 dents	3,14
7	AZ 221-1	Reniflard d'huile (jusqu'à mars 63)	11,22	18	AZ 222-7	Pignon de pompe à huile 4 dents	2,39
—	AZ 221-1b	Reniflard d'huile (depuis juin 63)	11,96	19	AZ 222-87	Couvercle de pompe à huile	259,88
8	A 173-0	Pompe à essence GUIOT	26,14	20	A 222-6	Tamis d'huile	41,82
—	A 173-0a	Pompe à essence S.E.V.	27,44	21	AZ 183-2b	Silencieux d'échappement	26,31
9	AZ 141-1	Tubulure admission échappement (jusqu'à mars 63)	44,35	22	AZ 183-1	Pot de détente (→ nov. 63)	19,36
—	AZ 141-1b	Tubulure admission échappement (depuis mars 63)	56,91	—	AZ 183-1a	Pot de détente (nov. 63→)	13,81
10	AZ 171-5	Élément filtrant	8,25	23	A 211-4a	Came avec entraîneur et masse d'avance automatique (A 211-6a)	8,52
11		Carburateur SOLEX 26 ou 28 CBI ou ZENITH 28 IN (s'adresser au fabricant)	*	24	A 211-2	Corps d'allumeur avec couvercle (A 211-9) et tôle de protection (A 211-92)	9,51
12	AZ 171-0k	Filtre à air MIOM	66,54	25	A 211-8	Condensateur	5,22
—	AZ 171-0m	Filtre à air LAUTRETTE	6,71	26	A 211-17	Rupteur complet	6,51
—	AZ 171-0n	Filtre à air TECALEMIT	24,12				

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
1	GRILLE DE PROTECTION (voir choc 1 , 1 ^{er} degré, page T. 17)		11	CARBURATEUR - Nettoyage filtre et gicleurs y compris dépose-pose du filtre à air	0,50
2	VENTILATEUR - Dépose-pose comprenant dépose-pose grille de protection et serrure de capot	0,25	—	CARBURATEUR - Dépose-pose ou remplacement comprenant dépose-pose du filtre à air, désaccouplement-accouplement tige d'accélérateur, câble de starter, durites et réglages	
—	VENTILATEUR - Remplacement comprenant dépose-pose grille de protection et serrure de capot	0,50	—	CARBURATEUR (déposé) - Remise en état	
3	COLLECTEUR D'AIR - Dépose-pose ou remplacement comprenant dépose-pose des ailes AV, désaccouplement-accouplement des supports AV moteur (ventilateur, grille de protection et serrure de capot déposés)	1,75	12	FILTRE A AIR - Dépose-pose ou remplacement	0,50
4	DYNAMO - Dépose-pose y compris dépose-pose grille et ventilateur	1,50	—	FILTRE A AIR (sur véhicule) - Nettoyage de la cartouche	0,50
—	DYNAMO (déposée) - Remise en état	1,50	13	DEMARREUR - Dépose-pose ou remplacement comprenant dépose-pose de la roue de secours	0,50
5	REFRIGERATEUR D'HUILE - Remplacement comprenant dépose-pose ailes AV, désaccouplement-accouplement de la tôle AR, du collecteur d'air (ventilat., grille et serrure de capot déposés)	2,25	—	DEMARREUR (déposé) - Remise en état comprenant désaccouplement-accouplement du contacteur, induit, fourchette avec lanceur, grattage des entre-lames, toileage du collecteur et des contacts, nettoyage et essai au banc	1,25
6	BOBINE D'ALLUMAGE - Dépose-pose ou remplacement y compris contrôle préalable	0,50	14	TIRETTE DE DEMARREUR - Remplacement	0,50
7	RENIFLARD - Remplacement comprenant désaccouplement-accouplement du filtre à air	0,50	—	REGULATEUR - Contrôle	0,25
8	POMPE A ESSENCE ou TIGE DE COMMANDE - Remplacement comprenant désaccouplement-accouplement du filtre à air, des durites sur carburateur et sur pompe et contrôle	0,75	15	REGULATEUR - Remplacement comprenant contrôle préalable	1,00
9	TUBULURE ADMISSION - ECHAPPEMENT - Dépose-pose comprenant dépose-pose roue de secours, filtre à air, carburateur y compris le remplacement des joints		21 ou 22	2 COUVRE-CULASSES (ailes déposées) - Dépose-pose ou remplacement comprenant collage des joints et contrôle des fuites	0,50
—	+ Supplément : TUBULURE ADMISSION - ECHAPPEMENT - Dressage plans de joints au lapidaire et nettoyage	+0,50	23	SILENCIEUX ET POT DE DETENTE (voir 1 , 2 ^e et 3 ^e degré, page T. 18)	
			25	ALLUMEUR (avec 24, 25 et 26) - Remise en état (grille et ventilateur déposés)	0,75
			26	CONDENSATEUR - Remplacement y compris dépose-pose grille et ventilateur	0,75
				RUPTEUR - Remplacement comprenant réglages (grille et ventilateur déposés)	0,50

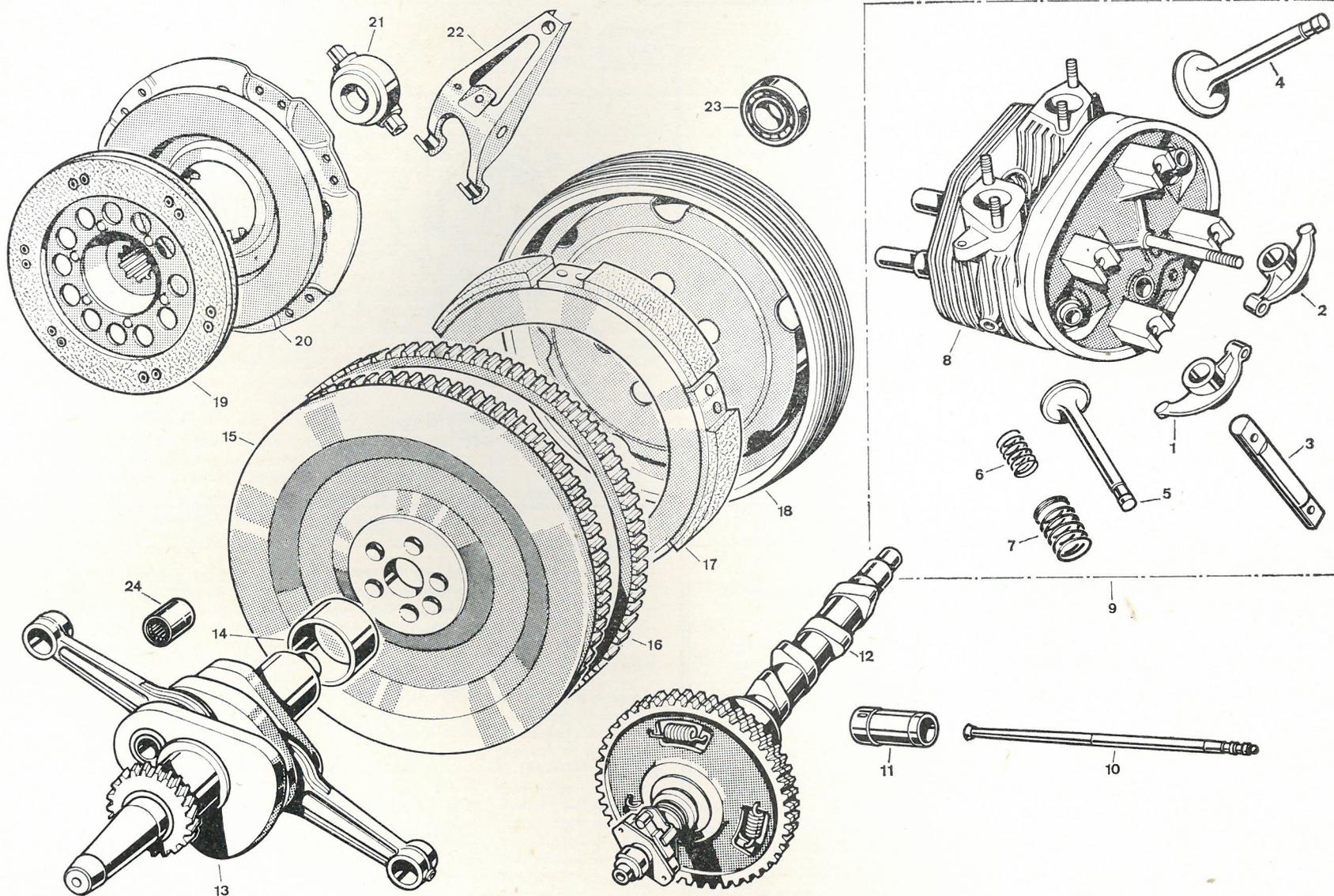
NOMENCLATURE ET TARIF DES PIÈCES DÉTACHÉES EN VIGUEUR JUILLET 1968

Rep. N° pièce	Désignation	Prix	Rep. N° pièce	Désignation	Prix
1 AM 124-2	Culbuteur échap. G. ou admis. D. (mars 63 →)	8,72	13 AYA121-02a	Vilebrequin avec bielles	185,59
2 AM 124-2a	Culbuteur admis. G. ou échap. D. (mars 63 →)	8,72	14 AYA113-2	Coussinet AR de vilebrequin	6,07
3 AM 124-84a	Axe de culbuteur (depuis mars 63)	4,98	15 AM 121-05a	Volant moteur (embrayage normal)	42,86
4 AZ 124-7b	Soupape d'admission Ø 38,5	4,37	— AZ 121-05a	Volant moteur (embrayage centrifuge)	39,65
5 AZ 124-8c	Soupape d'échappement Ø 32	7,91	16 A 533-1a	Couronne démarreur 107 dents sans épaulement	18,17
6 AM 124-9	Ressort int. de soupape (sept. 63 →)	0,83	17 AZ 312-7	Couronne d'accouplement d'embrayage centrifuge	50,63
7 AM 124-25	Ressort ext. de soupape (sept. 63 →)	0,88	18 AZ 312-01	Tambour d'embrayage centrifuge	43,94
8 AZ 112-01	Culasse G. nue (jusqu'à mars 63)	76,63	19 AZ 313-01b	Disque d'embrayage normal (depuis avril 66)	23,85
— AZ 112-01d	Culasse G. nue (depuis mars 63)	91,44	— AZ 313-01c	Disque d'embrayage centrifuge (depuis avril 66)	27,28
9 AZ 112-02	Culasse G. complète avec goujons, soupapes, culbuteurs (jusqu'à mars 63)	141,06	20 A 312-0a	Mécanisme d'embrayage normal ou centrifuge	42,27
— AZ 112-02d	Culasse G. complète (depuis mars 63)	160,84	21 AZ 314-01c	Support et bague de butée d'embrayage	9,97
10 AZ 125-5c	Tige de culbuteur (depuis mars 63)	6,49	22 AM 314-4a	Fourchette d'embrayage	6,25
11 AZ 124-1	Poussoir de tige de culbuteur (mars 63 →)	4,97	23 620-230	Roulement de tambour d'embrayage centrifuge	4,96
12 AZ 123-0i	Arbre à cames avec coussinet AV, roué distribution et came distributeur (depuis mars 63)	89,61	24 620-102	Douille ou roulement à aiguilles (en bout de vilebrequin)	2,60

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE ORIGINE CONSTRUCTEUR facturables et à ne pas dépasser, exprimés en heures et en centièmes d'heure

Rep.	Opération	Temps	Rep.	Opération	Temps
	MOTEUR - Mise au point simple (voir page T. 41)	2,50	15	+ Supplément : VOLANT MOTEUR - Rectification au tour (embrayage normal uniquement)	+ 0,50
	Mise au point complète (voir page T. 41)	4,75	16	COURONNE DE DEMARREUR (volant moteur déposé) - Remplacement	
10 et 11	+ Supplément : TIGES et POUSSOIRS (1 côté) - Contrôle ou remplacement	+ 0,25	19 et 20	EMBRAYAGE NORMAL - Dépose-pose ou remplacement comprenant dépose-pose et désaccouplement-accouplement moteur B.V.	5,25
8	2 CULASSES (sur véhicule) - Dépose-pose	4,50		+ Supplément : EMBRAYAGE CENTRIFUGE - Dépose-pose ou remplacement comprenant en plus dépose-pose couronne - porte-masselottes (17) et tambour d'embrayage (18) sur B.V.	+ 0,50
—	+ Supplément : CULASSE - Contrôle ou remplacement comprenant déshabillage-habillage	+ 0,25	21	+ Supplément : BUTEE D'EMBRAYAGE - Remplacement	+ 0,25
—	+ Supplément : CULASSE - Passage au banc	+ 1,00	23	+ Supplément : ROULEMENT DU TAMBOUR - Remplacement	+ 0,25
—	+ Supplément : 2 CULASSES - Passage au banc	+ 1,50	24	+ Supplément : DOUILLE DE CENTRAGE ou ROULEMENT EN BOUT DE VILEBREQUIN - Remplacement (voir B.V. page T. 34)	+ 0,25
—	2 CULASSES (sur véhicule) - Révision comprenant dépose-pose des 2 culasses, rodage des soupapes, contrôle cylindres, pistons, poussoirs et tiges y compris mise au point simple, plus collage joints sur couvre-culasses et réglage du ralenti	9,25		EMBRAYAGE NORMAL (moteur déposé et désaccouplé de la B.V.) - Dépose-pose ou remplacement	0,75
	+ Supplément : NETTOYAGE DES BOUGIES ET CONTROLE STATIQUE DU MOTEUR (avant la dépose des culasses)	+ 0,75	17 et 18	+ Supplément : EMBRAYAGE CENTRIFUGE - Dépose-pose ou remplacement comprenant en plus dépose-pose couronne - porte-masselottes et tambour d'embrayage sur B.V.	+ 1,25
	+ Supplément : CYLINDRES ET PISTONS - Remplacement	+ 1,25	19 et 20	MECANISME-DISQUE D'EMBRAYAGE (embrayage déposé) - Remise en état	1,25
	2 CULASSES, CYLINDRES ET PISTONS - Révision comprenant dépose-pose des 2 culasses, rodage des soupapes, remplacement cylindres et pistons, tiges et poussoirs y compris mise au point complète	11,50	17	+ Supplément : COURONNE-PORTE-MASSELOTES (sur volant moteur) - Vérification pour remplacement éventuel, dépose-pose	+ 0,50
	JOINTS PERFECT CIRCLE (culasse déposée) - Pose avec transformations				
12 ou 13	ARBRE A CAMES ou VILEBREQUIN (voir page T. 41 - Opération : MOTEUR REMISE EN ETAT)	9,00			

Si le renseignement que vous cherchez n'est pas sur cette page, consultez le **MODE D'EMPLOI** pages T. 47 et T. 48.

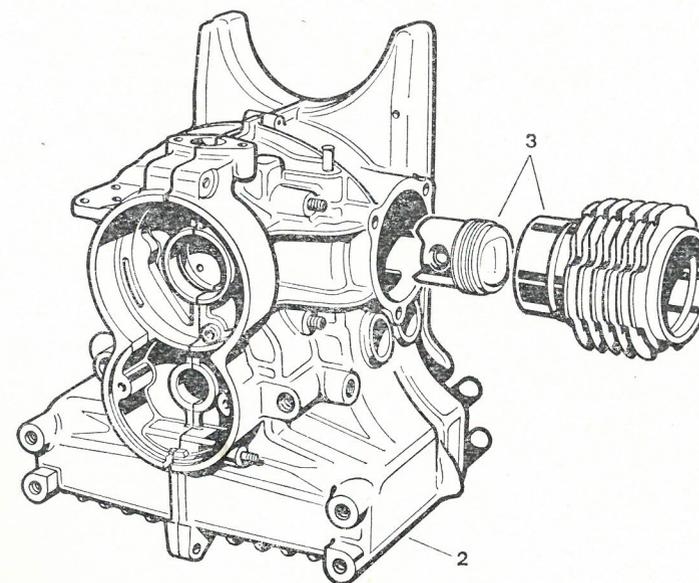
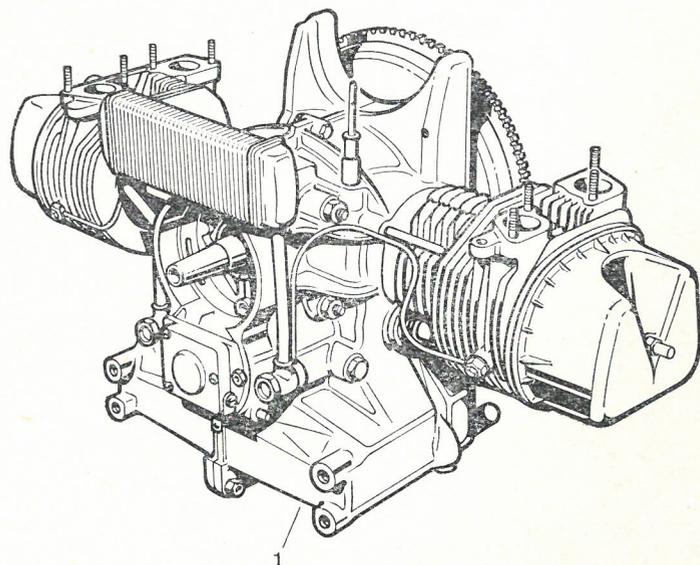


Le BAREME des TEMPS de MAIN-D'ŒUVRE ci-contre, d'origine CITROEN, a été établi en accord avec les EXPERTS de la C.S.N.E.A.F. et par nos SERVICES TECHNIQUES

ENSEMBLE MOTEUR

CITROEN 2 CV

© Modèle Déposé E.T.A.I.



m
mécanique

Rep.	N° pièce	Désignation	Type	Prix	Rep.	Opération	Temps
1	AZ 1-03k	Moteur 425 cm3 nouvelles tubulures (depuis sept. 63)	AZ	1.018,58	1	MOTEUR (déposé et désaccouplé de la B.V.) - Déshabillage-habillage du moteur pour échange, vidange et plein	2,50
—	AZ 1-03m	Moteur 425 cm3 nouvelles tubulures (depuis sept. 63)	embray. centrif.	1.018,58	—	MOTEUR - Remplacement par échange standard ou neuf comprenant dépose-pose moteur-B.V., désaccouplement-accouplement de la B.V., déshabillage du vieux moteur, habillage du nouveau vidange et plein, purge des freins, réglages : frein à main, et garantie d'embrayage y compris mise au point simple	8,25
2	A 114-01c	Carter moteur goujonné (dep. nov. 52)	A	178,61		+ Supplément : MISE AU POINT PARTIELLE - Comprenant nettoyage complet du carburateur, du filtre à air, remise en état de l'allumeur, point d'allumage, contrôle batterie et débit pompe à essence	+ 1,00
—	AZ 114-01a	Carter moteur goujonné (jusqu'à avril 61)	AZ	178,61	—	MOTEUR (déposé et désaccouplé) - Révision ou remise en état (voir page T. 41)	9,00
—	AZ 114-01c	Carter moteur goujonné (dep. avril 61)	AZ	194,57		+ Supplément : RODAGE DE SOUPAPES	+ 2,25
3	AZ 111-02a	Cylindres avec pistons, axes et segments, jeu de 2 (jusqu'à oct. 61)..	AZ	108,32		+ Supplément : EMBRAYAGE - Remise en état	+ 1,25
—	AZ 111-02b	Cylindres avec pistons, axes et segments, jeu de 2 (depuis oct. 61)..	AZ	113,89		+ Supplément : CARTER MOTEUR - Remplacement	+ 0,50
						+ Supplément : TUBULURES - Surfaçage	+ 0,50
Rep.	Opération			Temps			
1	MOTEUR - Dépose-pose de l'ensemble MOTEUR-B.V., comprenant purge complète des freins, réglages : frein à main, moteur et garantie d'embrayage			4,25	3	CYLINDRES ET PISTONS (sur véhicule) - Remplacement comprenant dépose-pose des culasses avec tubes enveloppes, contrôle des tiges de culbuteurs et poussoirs, et mise au point simple..	7,25
—	+ Supplément : Nettoyage CARTERS et PLATE-FORME			+ 0,50		+ Supplément : MISE AU POINT PARTIELLE (voir plus haut)	+ 1,00
—	+ Supplément : MOTEUR - Désaccouplement-accouplem. de la B.V.			+ 0,50		+ Supplément : RODAGE DE SOUPAPES	+ 2,25

**EVALUATION DE DIVERSES REPARATIONS COURANTES
POUR REPRISE D'UN VEHICULE**

Opération	Prix H.T. des pièces à remplacer	Temps de main-d'œuvre	Opération	Prix H.T. des pièces à remplacer	Temps de main-d'œuvre
MOTEUR - MISE AU POINT SIMPLE - Comprenant nettoyage bougies, contrôle compressions, nettoyage filtre à air, carburateur, gicleurs de carburateur (sur véhicule), réglage des contacts du rupteur et du point d'allumage..		2,50	RODAGE DES SOUPAPES (sur véhicule) - Comprenant dépose-pose ailes AV, joues de capot, remplacement des 2 soupapes d'échappement, resserrage des culasses, réglage des culbuteurs à chaud et mise au point simple ..	15,00	9,25
MOTEUR - MISE AU POINT COMPLETE - En plus de la mise au point simple : réglage des culbuteurs et collage des joints, remise en état allumeur, dépose-pose carburateur avec remise en état et réglage ralenti, contrôle batterie et débit pompe à essence		4,75	+ Supplément : CYLINDRES ET PISTONS - Remplacement..	114,00	+ 1,25
MOTEUR - Dépose-pose de l'ensemble moteur-B.V., comprenant dépose-pose capot, ailes AV et joues, purge complète des freins, réglages : du frein à main, du moteur et de la garantie d'embrayage		4,00	RODAGE DES SOUPAPES (culasses déposées) - Comprenant le remplacement des 2 soupapes d'échappement ..	15,00	2,25
+ Supplément : NETTOYAGE CARTERS ET PLATEFORME AV		+ 0,50	2 CULASSES - Remplacement comprenant déshabillage-habillage, réglages culbuteurs (moteur déposé)	185,00	4,50
+ Supplément : MOTEUR - Désaccouplement-accouplement moteur-B.V.		+ 0,50	CULASSES - Remplacement par une culasse complète et révision de l'autre (moteur déposé)	160,00	3,50
+ Supplément : JOINT SPI AR MOTEUR - Remplacement ..		+ 2,00	CYLINDRES ET PISTONS (sur véhicule) - Remplacement non compris le rodage des soupapes et comprenant réglage moteur, contrôle des poussoirs et tiges, contrôle des fuites, resserrage des culasses et réglage des culbuteurs à chaud	114,00	6,00
MOTEUR NEUF - Remplacement comprenant mêmes opérations que dépose-pose de l'ensemble moteur-B.V. plus désaccouplement-accouplement moteur-B.V., déshabillage-habillage moteur avec mise au point simple	1.020,00	8,25	POMPE A ESSENCE - Remplacement	30,00	0,75
MOTEUR - ECHANGE STANDARD - Remplacement comprenant mêmes opérations que pour moteur neuf avec mise au point complète	670,00	9,25	REFRIGERATEUR D'HUILE - Remplacement	22,00	2,25
MOTEUR (Déposé et désaccouplé de B.V.) - Remise en état comprenant déshabillage-habillage, démontage-remontage complet du moteur, contrôle et remplacement éventuel des pièces défectueuses, nettoyage, réglages et passage au banc avec mise au point complète, vidange et plein		9,00	CARBURATEUR - Remplacement comprenant réglages	95,00	
+ Supplément : CARTER NEUF - Remplacement y compris préparation	200,00	+ 0,50	POT DE DETENTE SEUL - Remplacement	20,00	1,00
+ Supplément : VILEBREQUIN - Remplacement	190,00		SILENCIEUX D'ECHAPPEMENT SEUL - Remplacement	27,00	
+ Supplément : ARBRE A CAMES - Remplacement	90,00		POT DE DETENTE ET SILENCIEUX D'ECHAPPEMENT - Remplacement	47,00	
+ Supplément : VOLANT MOTEUR - Rectification au tour (embrayage normal uniquement)		+ 0,50	EMBRAYAGE		
+ Supplément : VOLANT MOTEUR - Remplacement	45,00		EMBRAYAGE NORMAL - Remplacement comprenant la dépose-pose de l'ensemble moteur-B.V., désaccouplement-accouplement de la B.V., toileage du plateau et nettoyage	66,00	5,25
+ Supplément : COURONNE DE DEMARREUR (volant moteur déposé) - Remplacement	20,00	+ 0,50	+ Supplément : BUTEE D'EMBRAYAGE - Remplacement	10,00	+ 0,25
+ Supplément : RODAGE SOUPAPES		+ 2,25	EMBRAYAGE CENTRIFUGE - Remplacement comprenant la dépose-pose de l'ensemble moteur-B.V., désaccouplement-accouplement de la B.V. y compris remplacement de l'« embrayage normal », toileage du plateau et nettoyage	160,00	5,75
+ Supplément : TUBULURES - Surfaçage		+ 0,50	+ Supplément : BUTEE D'EMBRAYAGE - Remplacement	10,00	+ 0,25
CONTROLE DES COMPRESSIONS		0,50	+ Supplément : ROULEMENT DE TAMBOUR - Remplacement	5,00	+ 0,25
			+ Supplément : DOUILLE DE CENTRAGE ou ROULEMENT A AIGUILLES (en bout de vilebrequin) - Remplacement ...	2,60	+ 0,25
			EMBRAYAGE NORMAL (moteur déposé et désaccouplé de la B.V.) - Remplacement	66,00	0,75
			EMBRAYAGE CENTRIFUGE (moteur déposé et désaccouplé de la B.V.) - Remplacement comprenant le remplacement de l'« embrayage normal »	160,00	1,25
			CABLE DE COMMANDE DE DEBRAYAGE - Remplacement	4,00	0,75

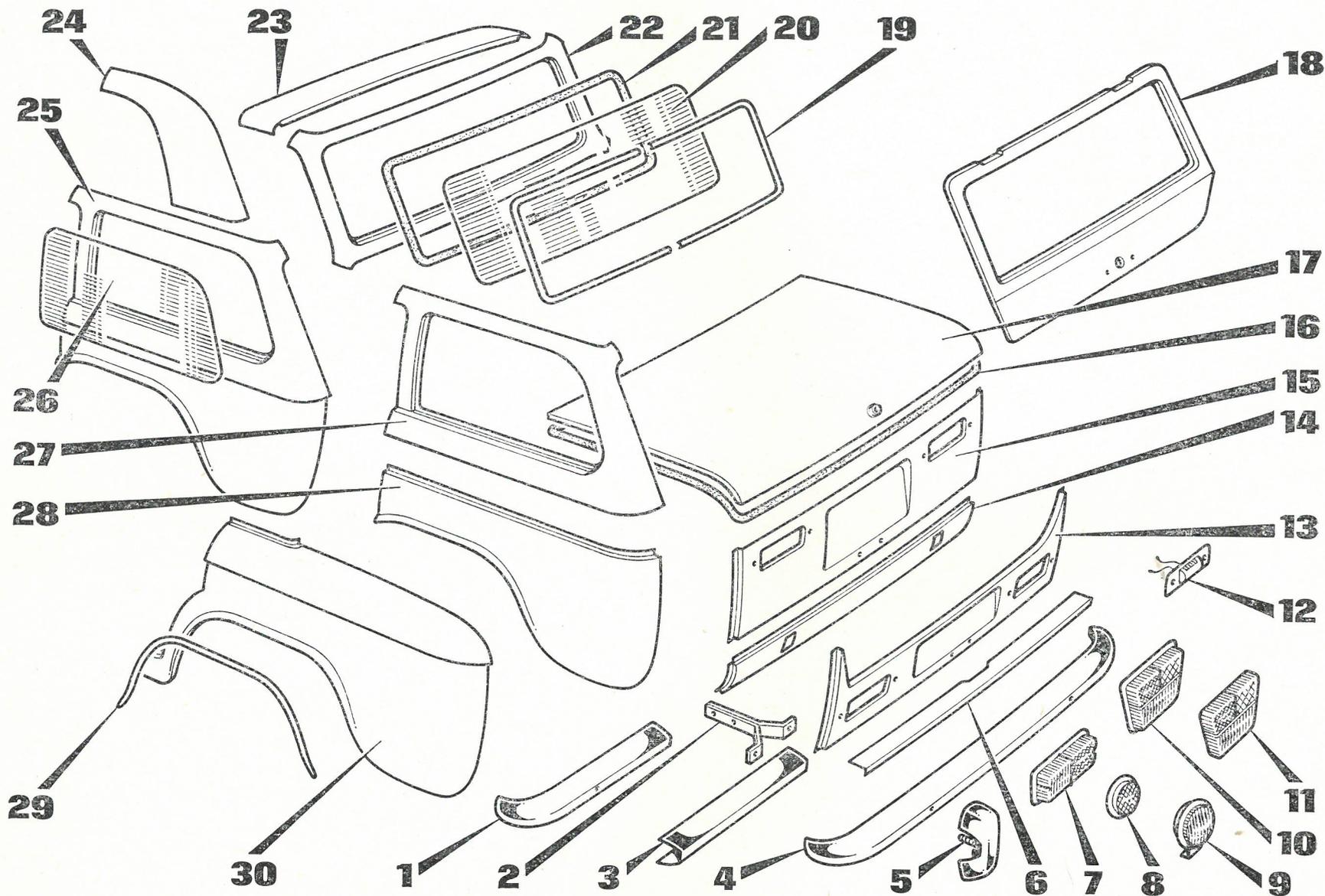
Opération	Prix H.T. des pièces à rempla- cer	Temps de main- d'œuvre	Opération	Prix H.T. des pièces à rempla- cer	Temps de main- d'œuvre
FREINS - REFECTION DES FREINS			TRAIN AV - DIRECTION		
SEGMENTS DES FREINS AV (sur véhicule) - Remplacement comprenant mise sur chandelles, dépose-pose enjoliveurs, roues, ailes et joues de capot, transmissions (côté roue), tambours, désaccouplement-accouplement, conduits chauffage, détente-retente câble du frein à main, nettoyages, centrages et réglages	45,00	5,25	ROULEMENT DE MOYEU AV (sur véhicule) - Remplacement D. ou G.	25,00	1,25
+ Supplément : CYLINDRES DE ROUES AV - Remise en état		+ 0,25	BRAS D'ESSIEU AV (sur véhicule) - Remplacement comprenant déshabillage-habillage, y compris les réglages du parallélisme, du braquage et des hauteurs, et peinture ..	71,00	4,00
+ Supplément : TAMBOURS AV - Rectification		+ 0,75	ESSIEU AV COMPLET - Remplacement comprenant réglages des hauteurs, parallélisme et braquage	625,00	11,50
SEGMENTS DES FREINS AR (sur véhicule) - Remplacement comprenant mise sur chandelles, dépose-pose enjoliveurs, roues, tambours, nettoyages, centrages et réglages	30,00	3,75	+ Supplément : BARRES DE DIRECTION ET EMBOUTS - Remplacement	45,00	+ 1,50
+ Supplément : CYLINDRES DE ROUES AR - Dépose-pose et remise en état		+ 0,75	CREMAILLERE DE DIRECTION - Remplacement comprenant réglage parallélisme et braquage	65,00	11,25
+ Supplément : TAMBOURS AR - Rectification		+ 0,75	ROULEMENT ET PIGNON DE CREMAILLERE (sur véhicule) - Remplacement	13,00	
+ Supplément : PURGE COMPLETE		+ 0,50	SUSPENSION		
+ Supplément : MAITRE-CYLINDRE - Dépose-pose et remise en état		+ 0,75	UN POT DE SUSPENSION D. ou G. - Remplacement avec réglage des hauteurs	165,00	2,25
BOITE DE VITESSES			2 FROTTEURS AV (sur véhicule) - Remplacement comprenant réglage des hauteurs et contrôle du tarage	38,00	1,50
BOITE DE VITESSES COMPLETE (embrayage normal) - Remplacement, non compris nettoyage carter plateforme	1.146,50	5,00	4 FROTTEURS (sur véhicule) - Remplacement comprenant réglage des hauteurs et contrôle du tarage	76,00	2,75
BOITE DE VITESSES COMPLETE (embrayage centrifuge) - Remplacement, non compris nettoyage carter plateforme	1.146,50	5,75	BRAS D'ESSIEU AR (sur véhicule) - Remplacement comprenant déshabillage-habillage y compris purge, réglages des freins et des hauteurs et peinture	110,00	4,75
BOITE DE VITESSES (déposée et désaccouplée du moteur) - Remise en état comprenant démontage-remontage complet de la B.V., contrôle et remplacement éventuel des pièces défectueuses, nettoyages et réglages y compris vidange et plein		9,50	ESSIEU AR COMPLET - Remplacement comprenant réglages des hauteurs, y compris la purge des freins	575,00	10,00
+ Supplément : CARTER B.V. - EMBRAYAGE - Remplacement	117,50	+ 0,50	ELECTRICITE		
+ Supplément : COUPLE CONIQUE - Remplacement	89,50		BATTERIE - Remplacement		0,50
TRANSMISSIONS			DEMARREUR - Remplacement	297,50	0,50
TRANSMISSION A CARDAN COTE B.V. (sur véhicule) - Remplacement			DYNAMO - Remplacement	169,00	1,50
TRANSMISSION A BILLES COTE B.V. (sur véhicule) - Remplacement D. ou G.	145,00		BOBINE - Remplacement	40,00	0,50
TRANSMISSION A CARDAN COTE ROUE (sur véhicule) - Remplacement D. ou G.	52,00	0,75	REGULATEUR DE TENSION - Remplacement	66,50	1,00
TRANSMISSION A BILLES COTE ROUE (sur véhicule) - Remplacement D. ou G.	136,00	0,50	ESSUIE-GLACE MOTEUR - Remplacement	76,50	
			CHAUFFAGE GURTNER	709,50	
			EQUIPEMENT ELECTRIQUE		
			1 PHARE COMPLET - Remplacement et réglages	43,50	0,75
			1 OPTIQUE DE PHARE - Remplacement	24,00	0,25
			1 FEU AR COMPLET - Remplacement	13,50	0,25
			1 CLIGNOTANT (sur custode) - Remplacement	12,00	0,25
			1 CLIGNOTANT (sur aile AV) - Remplacement	10,00	0,25
			JANTES - PNEUS		
			1 ENJOLIVEUR DE ROUE	6,50	
			1 JANTE - Remplacement avec peinture	17,00	1,50
			1 PNEU MICHELIN X (125 X 380) - Remplacement	45,00	0,75
			ELEMENTS DE CARROSSERIE (voir zones de chocs)		

Nous publions habituellement dans les pages suivantes le fac-similé du Mémento des Temps de réparation du Bureau Commun Automobile, mais la direction du B.C.A. nous a fait savoir que de nouvelles études sont en cours, sur le modèle 2 CV CITROEN et qu'elle nous fera parvenir pour publication le nouveau Mémento B.C.A. dès que celles-ci seront terminées.

**PRIX FORFAITAIRES HORS T.V.A. DE PEINTURE COMPRENANT
LE PRIX DES PRODUITS DE PEINTURE ET FOURNITURES
DIVERSES PAR ÉLÉMENTS A PEINDRE
(ne comprenant pas le temps de préparation peinture et nettoyage des instruments)
(PRIX ORIGINE CONSTRUCTEUR)**

	Rappel du temps maxi facturable	Prix des ingréd- ients et fournitures	PRIX DE PEINTURE (M.O. + fournitures) par prix en francs de facturation horaire H.T.V.A.										
			en heures	en francs	16,00	18,00	20,00	21,00	22,00	23,00	24,00	25,00	26,00
			Pare-chocs AV et butoirs	0,75	4,50	16,50	18,00	19,50	20,25	21,00	21,75	22,50	23,25
Pare-chocs AR	0,50	3,00	11,00	12,00	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00	15,50	16,00		
Aile AV	2,00	11,00	43,00	47,00	51,00	53,00	55,00	57,00	59,00	61,00	63,00		
Aile AR	1,75	9,75	37,75	41,25	44,75	46,50	48,25	50,00	51,75	53,50	55,25		
Capot moteur	2,75	14,00	58,00	63,50	69,00	71,75	74,50	77,25	80,00	82,75	85,50		
Joue de capot	0,50	3,00	11,00	12,00	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00	15,50	16,00		
Support de phares	0,75	4,50	16,50	18,00	19,50	20,25	21,00	21,75	22,50	23,25	24,00		
Phare	0,25	1,50	5,50	6,00	6,50	6,75	7,00	7,25	7,50	7,75	8,00		
Porte AV complète	2,50	13,00	53,00	58,00	63,00	65,50	68,00	70,50	73,00	75,50	78,00		
Porte AR complète	2,25	12,00	48,00	52,50	57,00	59,25	61,50	63,75	66,00	68,25	70,50		
Porte de coffre	1,75	9,75	37,75	41,25	44,75	46,50	48,25	50,00	51,75	53,50	55,25		
Plaque de police AV (neuve)	0,25	1,50	5,50	6,00	6,50	6,75	7,00	7,25	7,50	7,75	8,00		
Fond noir de plaque de police AV ou AR ..	0,50	3,00	11,00	12,00	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00	15,50	16,00		
N° d'immatriculation AV ou AR	0,50	3,00	11,00	12,00	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00	15,50	16,00		
Jante	0,50	3,00	11,00	12,00	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00	15,50	16,00		
Panneau AR	1,00	6,00	22,00	24,00	26,00	27,00	28,00	29,00	30,00	31,00	32,00		
Panneau AR et fond de coffre	1,75	9,75	37,75	41,25	44,75	46,50	48,25	50,00	51,75	53,50	55,25		
Panneau de côté complet	3,00	15,00	63,00	69,00	75,00	78,00	81,00	84,00	87,00	90,00	93,00		
Tablier, planch. de pédales, tôle lat. d'auvent	3,00	15,00	63,00	69,00	75,00	78,00	81,00	84,00	87,00	90,00	93,00		
Brancard inférieur seul	1,00	6,00	22,00	24,00	26,00	27,00	28,00	29,00	30,00	31,00	32,00		
Morceau de brancard et pied AV de caisse	1,00	6,00	22,00	24,00	26,00	27,00	28,00	29,00	30,00	31,00	32,00		
Pied de caisse (redressé)	0,75	4,50	16,50	18,00	19,50	20,25	21,00	21,75	22,50	23,25	24,00		
Tôle latérale d'auvent	0,75	4,50	16,50	18,00	19,50	20,25	21,00	21,75	22,50	23,25	24,00		
2 Passages de roue + Fond de coffre	1,50	8,50	32,50	35,50	38,50	40,00	41,50	43,00	44,50	46,00	47,50		
1 Caisse neuve	8,00	30,00	158,00	174,00	190,00	198,00	206,00	214,00	222,00	230,00	238,00		
1 Peinture extér. caisse (suite à accident)	20,00	66,00	386,00	426,00	466,00	486,00	506,00	526,00	546,00	566,00	586,00		
1 Peinture complète	26,00	84,00	500,00	552,00	604,00	630,00	656,00	682,00	708,00	734,00	760,00		

Ce tableau est réalisé dans le but de simplifier le calcul du prix facturable de peinture mais les temps et les prix exprimés ne tiennent pas compte du temps de préparation de la teinte ni du nettoyage du pistolet et du godet. Pour cette préparation un temps de 0 h. 25 est à ajouter. Il ne peut être compté qu'une seule fois au cours d'une intervention de peinture qui peut concerner suivant le cas un seul ou plusieurs éléments à peindre.



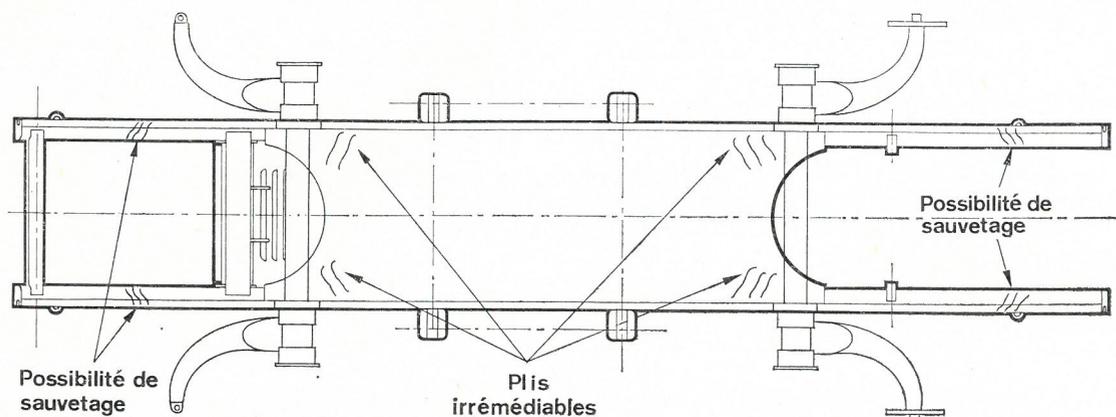
..... un essai de normalisation des noms de pièces de carrosserie



ES devis de réparations, les factures, les rapports des experts, font preuve en l'absence de toute normalisation officielle, de termes ou de noms très variés pour une seule et même pièce. Il existe des noms argotiques utilisés seulement dans certaines régions. D'autres sont empruntés aux désignations des constructeurs, ce qui semblerait être le plus logique si les dits constructeurs utilisaient tous le même nom pour désigner la même pièce.

A.T.E.A. a pensé, étant donné sa mission, créer un langage commun permettant à tous de se comprendre. Toutefois il n'est pas possible de trancher la question en adoptant un seul et même nom pour chaque pièce. Nous avons donc fait figurer pour chaque élément tous les noms usuels ; cependant le premier nom qui figure en caractère gras est celui dont nous préconisons l'emploi pour l'avenir.

- | | | |
|--|--|---|
| 1 - Elément latéral de pare-chocs - Lame latérale de pare-chocs. | 11 - Verre de lanterne AR - Transparent de feu AR - Couvercle de feu AR. | 20 - Glace de lunette - Vitre de lunette. |
| 2 - Ferrure de pare-chocs - Support de pare-chocs. | 12 - Eclaireur de plaque de police - Lanterne AR centrale. | 21 - Enjoliveur de lunette - Jonc de lunette. |
| 3 - Lame centrale de pare-chocs - Elément central de pare-chocs. | 13 - Plage AR (break, limousine 5 portes) - Jupe AR - Panneau AR. | 22 - Encadrement de lunette - Panneau de lunette. |
| 4 - Lame nue de pare-chocs. | 14 - Panneau inférieur AR - Plage AR inférieure - Tôle inférieure. | 23 - Traverse AR de pavillon. |
| 5 - Butoir - Garde - Banane - Tampon. | 15 - Panneau supérieur AR - Plage AR supérieure - Jupe AR. | 24 - Panneau de custode. |
| 6 - Plage de pare-chocs - Plage inférieure AR - Bavolet de pare-chocs - Tôle de jonction de pare-chocs. | 16 - Joint de couvercle de coffre - Joint d'étanchéité - Caoutchouc d'étanchéité. | 25 - Panneau de custode - Panneau extérieur assemblé (limousine, break). |
| 7 - Feu AR - Lanterne AR. | 17 - Couvercle de coffre - Couvercle de malle AR - Porte de coffre - Capot AR ou Capot moteur (cas d'un moteur AR). | 26 - Glace de custode - Vitre de custode. |
| 8 - Catadioptre - Dispositif réfléchissant - Feu Cataphote. | 18 - Hayon - Porte de coffre - Porte AR - Volet AR. | 27 - Panneau latéral supérieur de custode. |
| 9 - Phare de recul - Projecteur de recul. | 19 - Profilé d'encadrement de lunette - Joint de lunette. | 28 - Panneau latéral inférieur d'aile AR. |
| 10 - Lanterne AR (comprenant feu, stop et catadioptre) - Combiné lanterne arrière. | | 29 - Moulure de passage de roue - Profilé d'enjoliveur de passage de roue - Baguette de passage de roue. |
| | | 30 - Aile AR - Panneau d'aile AR. |



Au point de vue carrosserie, cette voiture peut être considérée comme étant la plus simple du monde. De ce fait, l'expertise d'une voiture accidentée se trouve grandement facilitée.

Ce qui compte avant tout, après un choc un peu violent, c'est l'examen de la plate-forme en arrière des points de fixation de la traverse tubulaire d'essieu avant, et en avant des points de fixation de la traverse tubulaire d'essieu arrière. Des plis visibles sur ou sous les longerons et sur ou sous la partie travaillante (plancher central), indiquent que la voiture a été accidentée.

Lorsque la déformation est importante ou située au dedans de l'essieu, ne pas essayer de réparer, changer la plate-forme qui vaut actuellement 315 F (hors T.V.A.).

Si, par contre, sur un choc avant ou 3/4 avant un longeronnet avant a été déformé, même sérieusement, sans que pour autant les fixations des traverses aient bougé, ces longeronnets peuvent être redressés. Le Réparateur est Maître-d'Œuvre pour décider de l'opportunité de cette réparation.

Lorsqu'il y aura des doutes sur la déformation de la partie travaillante de la plate-forme (entre les tubes essieux avant et arrière), il y aura lieu de

contrôler la géométrie des deux essieux ainsi que les cotes d'empattement droit et gauche (voir page T. 5).

Avant de procéder au contrôle d'une plate-forme par comparaison entre les empattements droit et gauche, il faut d'abord établir les hauteurs de la voiture au-dessus d'un sol plat.

L'opération se fait avec le véhicule en ordre de marche : roue de secours en place, outillage de bord et 5 litres d'essence environ, à l'exclusion de toute autre charge. Il faut également rétablir la pression des pneus, rappelée ci-dessous (en bar).

135 x 380	AV	AR
Pilote	1.000	1.100
125 x 380 X ou		
X ch. incorporée	1.250	1.400

Les hauteurs sont mesurées en dessous des articulations des bras de suspension, les frotteurs étant libérés.

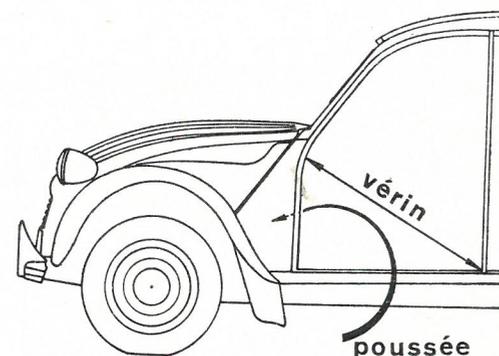
Hauteurs :	AV	AR
	288 ± 2,5	383 ± 2,5

Il est recommandé d'utiliser pour ces mesures les piges prévues dans l'outillage de réparation Citroën.

Mettre alors des cales correspondant à ces hauteurs, sous les articulations des bras de suspension et mesurer l'empattement. Une différence entre la droite et la gauche indiquera soit une plate-forme faussée, soit des essieux décalés, soit un bras de suspension déformé.

Le contrôle des trains avant et arrière est également le moyen le plus efficace pour détecter l'éventuelle déformation d'un bras de suspension. Rappelons qu'un bras déformé doit être remplacé.

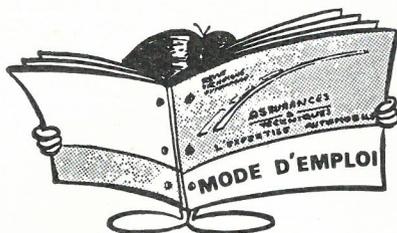
De légères déformations de la carrosserie décelables aux jeux inégaux des portes peuvent être rattrapées au vérin hydraulique. Le vérinage des entrées de portes s'opère au moyen des méthodes courantes mais, pour éviter de marquer les tôles, il est nécessaire de garnir les extrémités du vérin de coins en bois et de chiffons. Dans le cas d'un chevauchement de serrure dans la zone d'engâchement, malgré une serrure reculée à fond (porte avant articulée sur pied milieu) il faut, pendant le vérinage, faire pousser par un aide la tôle latérale d'auvent vers l'extérieur, pour éviter de plier cette tôle en son milieu.



Cas d'un vérinage sur la zone d'engâchement : pousser en même temps la tôle latérale.

Ne pas oublier que les pièces de la 2 CV sont relativement bon marché et que les échanges d'éléments de carrosserie sont extrêmement simples. Il faut donc éviter de se lancer dans des réparations dont l'importance ne serait pas en rapport avec le coût des échanges.

G. GEDOVIOUS.



Comment utiliser votre **A.T.E.A.**

VOUS avez à réaliser rapidement un devis de réparation, pour un véhicule endommagé au cours d'un accident :

- Consultez la partie :

L'EXPERTISE PAR ZONES DE CHOCS ♦

- Recherchez sur le dessin « Localisation des chocs », le numéro guide du choc déterminé.
- Reportez-vous au chapitre repéré par ce numéro guide. EX. CHOC 3/4 AVANT **2**. Chaque chapitre est divisé en degrés (1^{er}, 2^e, 3) selon l'importance du choc : vous y trouverez un dessin éclaté des différentes pièces de carrosserie ou de mécanique susceptibles d'avoir été endommagées : chaque pièce est numérotée.

Chaque dessin « éclaté » est complété par une vue en perspective et une vue du dessus montrant la zone accidentée conforme au schéma figurant sur les rapports d'expertise.

A la suite des « zones de choc » vous trouverez :

Les prix et les temps de pose des **ACCESSOIRES HORS-SERIE** : postes de radio, avertisseurs, phares antibrouillard, enjoliveurs, etc.

Les **BOITES DE VITESSES**, pour remplacement de tout ou partie des carters, roulements, pignons, commandes.

Consultez la partie **EVALUATION DE DIVERSES OPERATIONS COURANTES POUR REPRISE D'UN VEHICULE** traitant des échanges standard ou de la

Sur la page en regard du dessin, la nomenclature donne le numéro constructeur des pièces, leur désignation, leur prix à la date figurant en tête de page et les temps de main-d'œuvre nécessaires au remplacement par des pièces neuves.

Le groupement des pièces par « zones de choc » réunissant tout aussi bien des éléments de carrosserie, de mécanique ou d'équipement électrique, nous avons repéré les pages comportant des pièces et des opérations de mécanique par l'index ci-contre :

Les pages contenant uniquement des renseignements sur la carrosserie sont repérées par cet autre index :

Les **EQUIPEMENTS DES MOTEURS**, pour l'alimentation, l'allumage, le graissage, les pompes.

Les **ENSEMBLES MOTEURS**, pour remplacement d'un moteur, d'un carter-cylindres, des pistons avec bielles.

LES OPERATIONS D'ENTRETIEN COURANT SUR MOTEURS donnent les prix de pièces neuves et les temps de mise au point, réglages ou remplacement de culasses, soupapes, embrayages.

réparation des organes en mauvais état : moteur, transmission, suspension, carrosserie, équipement.

VOUS avez à estimer un véhicule en vue d'une reprise :

♦ Modèle déposé E.T.A.I.



LA NOMENCLATURE ET LE TARIF DES PIÈCES DÉTACHÉES sont ceux encore en vigueur au moment de la mise sous presse de ce numéro.

A ce prix net hors-taxa vous ajouterez en bas de votre devis ou de votre estimation la taxe T.V.A. conformément aux nouvelles dispositions légales.

Toutes réserves doivent être faites au sujet des modifications de tarif ayant pu survenir entre la date d'établissement du devis et celle de la facturation d'une réparation, et au sujet des écarts existant

entre les prix pratiqués par les fabricants fournisseurs et ceux déterminés par le Constructeur.

Afin de suivre l'évolution des tarifs et des numéros de pièces, nous publierons périodiquement un tarif tenant compte notamment des pièces modifiées ou nouvelles. Voir à ce sujet, les bulletins d'abonnement à la fin de ce numéro.

Les petites pièces de faible valeur, la quincaillerie, visserie, etc., ne figurent pas dans nos nomenclatures ni sur nos dessins. On peut considérer qu'elles représentent 3% du total des fournitures.

LES TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE que nous publions dans les « zones de chocs » ainsi que ceux des interventions concernant les caisses, boîtes de vitesses, équipements des moteurs, etc. sont les temps maxi à ne pas dépasser, donnés par le Constructeur.

1) Ces temps maxi s'appliquent à des opérations :

- effectuées par un ouvrier auquel elles sont familières ;
- exécutées de bout en bout sans dérangement.

Ces conditions sont réunies pour des opérations banales, ou pour des opérations moins courantes, si l'importance de l'atelier permet une spécialisation des tâches.

2) Le temps passé aux essais s'ajoute aux temps des opérations pour sa durée réelle.

Les temps de main-d'œuvre correspondent à des opérations complètes. Dans le cas d'un travail comportant des opérations qui se chevauchent, leurs temps respectifs ne peuvent être additionnés qu'après en avoir déduit les phases déjà mentionnées dans une opération précédente.

Les temps de main-d'œuvre peinture ne tiennent pas compte de la prise en charge de 0,25 à ajouter au temps de peinture, une seule fois pour 1 ou plusieurs éléments à peindre.

Les temps de remplacement concernent les échanges d'éléments neufs. Dans bien des cas la réparation peut être plus économique, c'est au spécialiste d'en décider.

Tous les temps sont libellés en heures, centièmes d'heure.

ATTENTION. — La réparation d'une voiture accidentée consiste, si l'on prend au pied de la lettre le point de vue des « Compagnies d'Assurances », à remettre le véhicule dans l'état où il était avant le sinistre.

Par conséquent, certaines pièces vétustes peuvent n'être remboursées qu'au prorata de leur état (pneus usés à X%, amortisseurs fatigués, roulements ayant du jeu, etc.). Par contre, les éléments de carrosserie ne rentrent pas, ou rarement, dans cette catégorie.

VÉHICULES ÉTUDIÉS DANS LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS

- N° 1 SIMCA 1300-1500 ET 1301-1501 — BERLINES ET DÉRIVÉS
- N° 2 PEUGEOT 404 — BERLINES ET DÉRIVÉS
- N° 3 CITROEN DS ET ID — BERLINES
- N° 4 RENAULT 4 — BERLINES ET LIMOUSINES
- N° 5 SIMCA 1000 — BERLINES
- N° 6 OPEL KADETT B — BERLINES 2 et 4 PORTES
- N° 7 (épuisé)
- N° 8 RENAULT 8 ET 10 — BERLINES
- N° 9 DAUPHINE, PANHARD 24 ET PEUGEOT 403
- N° 10 PEUGEOT 204 — BERLINES ET BREAKS
- N° 11 FIAT 850, COACHES
- N° 12 CITROEN AMI 6 — BERLINES ET BREAKS

A.T.E.A.

BULLETIN D'ABONNEMENT

N° 13

France : 130 F

6 numéros par an + le TARIF E.T.A.I. DES PIÈCES DÉTACHÉES (4 éditions par an)

NOM

Raison sociale

Profession

Adresse

déclare souscrire un abonnement d'un an.

chèque bancaire mandat lettre chèque postal

IMPORTANT. — Toujours joindre votre règlement au présent bulletin et nous le retourner sous enveloppe affranchie.

R.T.A. — 22, RUE DE LA SAUSSIÈRE, 22 — 92 - BOULOGNE (SEINE)

A.T.E.A.

BULLETIN D'ABONNEMENT

N° 13

France : 130 F

6 numéros par an + le TARIF E.T.A.I. DES PIÈCES DÉTACHÉES (4 éditions par an)

NOM

Raison sociale

Profession

Adresse

déclare souscrire un abonnement d'un an.

chèque bancaire mandat lettre chèque postal

IMPORTANT. — Toujours joindre votre règlement au présent bulletin et nous le retourner sous enveloppe affranchie.

R.T.A. — 22, RUE DE LA SAUSSIÈRE, 22 — 92 - BOULOGNE (SEINE)

Pour s'abonner (voir au verso)

Pour s'abonner (voir au verso)

**ÉDITIONS TECHNIQUES
POUR
L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE**

CE NUMÉRO ÉDITÉ PAR LA
REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE
A ÉTÉ TIRÉ
SUR LES PRESSES DES IMPRIMERIES
P. FOURNIÉ ET Cie ET SIPNOR A PARIS
Dépôt légal N° 948 - 4^e Trimestre 1968

NOTA. — La présente documentation a été réalisée tout spécialement pour faciliter et accélérer l'évaluation des travaux à effectuer sur une voiture accidentée.

En ce qui concerne l'exécution de la réparation proprement dite, nos lecteurs doivent se reporter au numéro correspondant de la REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE pour la partie « mécanique » ou à la REVUE TECHNIQUE CARROSSERIE pour la carrosserie.
A commander : 22, rue de la Saussière, 92 - BOULOGNE.